



## SOMMAIRE

La conférence-débat ..... p. 2

### CONFERENCE - DEBAT " PRIORITE A L'EMPLOI.

Trop de chômage, trop d'emplois inoccupés, où est l'erreur ? "  
avec M. Jean-Claude MARCOURT,  
Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur  
de la Région Wallonne

Le communiqué ..... p. 2

Le programme ..... p. 5

Les exposés ..... p. 6

Le débat ..... p. 32

**Les annonceurs** ..... p. 58

La Région Wallonne ..... p. 58

Le Centre de Coopération Technique et Pédagogique ..... p. 59

**Nos coordonnées** ..... p. 60

## COMMUNIQUÉ

La FONDATION JEAN BOETS est une a.s.b.l. apolitique et inter-réseaux d'enseignement, dont la mission essentielle est de PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. Parmi ses diverses activités, citons les PANELS DE MIDI, qui instaurent un dialogue permanent ECONOMIE-ENSEIGNEMENT.

Dans une perspective semblable, la Fondation a organisé une  
**conférence-débat sur le thème**

**" PRIORITE A L'EMPLOI.**

**Trop de chômage, trop d'emplois inoccupés, où est l'erreur ? "**

**avec M. Jean-Claude MARCOURT,**

**Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur  
de la Région Wallonne**

**le vendredi 23 mars 2007 à 14h**

**à l'ECOLE POLYTECHNIQUE DE SERAING**

**Rue Colard Trouillet, 48 à 4100 Seraing**

*" Ce n'est pas normal — le mot est faible — de vivre dans une région où le chômage est une calamité, et spécialement le chômage des jeunes, alors que de nombreux postes de travail restent vacants par manque de candidats. Mais déplorer un état de fait [ne suffit pas].*

*C'est pourquoi le plan Marshall a pris cette réalité à bras le corps. Un des 5 axes de ce plan s'applique en effet à susciter des compétences pour l'emploi, c'est-à-dire à répondre aux métiers en pénurie, à initier un plan langues et à renforcer l'enseignement qualifiant.*

*Pour ce qui est plus spécifiquement de la lutte contre les métiers en pénurie, (...) cela signifie surtout qu'il est urgent et impératif de revitaliser les enseignements et les formations qui mènent à ces métiers et qui préparent aux métiers de demain, je pense avant tout aux enseignements technique et professionnel. "*

Extrait d'un communiqué de M. le Ministre Jean-Claude MARCOURT  
publié dans la brochure de la Fondation Jean Boets sur les CEFA

Cette conférence s'est adressée prioritairement aux responsables et acteurs des milieux politiques, socio-économiques et pédagogiques :

- directeurs et professeurs des établissements d'enseignement,
- organismes de formation et d'insertion professionnelles, représentants des fédérations patronales et syndicales,
- petites et moyennes entreprises et sociétés d'intérim,
- responsables des CPMS et des organismes d'orientation,
- associations et comités de parents...

Par ailleurs, l'importance du sujet n'a pas manqué de concerner les étudiants de l'enseignement technique et, plus largement, tous ceux qu'interpelle le devenir de notre région.



**CONFERENCE-DEBAT**  
**avec M. Jean-Claude MARCOURT**  
**Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur**  
**de la Région Wallonne**

VENDREDI 23 MARS 2007 A 14H  
ECOLE POLYTECHNIQUE DE SERAING  
Rue Colard Trouillet, 48  
4100 Seraing



De gauche à droite :

MM. Philibert CAYET, Président de la Fondation Jean Boets, André GILLES, Député provincial - Président, Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur, Ivan FAGNANT, Directeur général honoraire de l'Enseignement de la Province de Liège, Vice-Président de la Fondation Jean Boets

**Une organisation de la**  
**FONDATION JEAN BOETS ASBL**

**Avec le concours du**  
**COMITE PROVINCIAL DE LIEGE POUR LA PROMOTION DU TRAVAIL**



Vues générales des participants



**CONFERENCE-DEBAT  
" PRIORITE A L'EMPLOI.**

**Trop de chômage, trop d'emplois inoccupés, où est l'erreur ? "**  
**avec M. Jean-Claude MARCOURT,**  
**Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur**  
**de la Région Wallonne**

**PROGRAMME**

**Allocution d'accueil**

de **M. Philibert CAYET**,  
Président de la Fondation Jean Boets

**Discours d'ouverture**

de **M. André GILLES**,  
Député provincial - Président  
du Collège provincial de Liège  
en charge de l'Enseignement, de la Formation, des Grands Evénements,  
de la Communication et de l'Information, et du Protocole

**Exposé sur le thème du jour**

de **M. Jean-Claude MARCOURT**,  
Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur  
de la Région wallonne

**Présentation et animation du débat**

par **M. Ivan FAGNANT**,  
Directeur général honoraire de l'Enseignement de la Province de Liège,  
Vice-Président de la Fondation Jean Boets

**Verre de l'amitié**

*Titres et fonctions en date de la manifestation*

## LES EXPOSES

### **Allocution d'accueil de M. Philibert CAYET, Président, Fondation Jean Boets asbl**

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Député provincial -  
Président,  
Mesdames et Messieurs,  
En vos grades et qualités,



En tant que Président de la Fondation Jean Boets, j'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette conférence-débat sur le thème "*PRIORITE A L'EMPLOI. Trop de chômage, trop d'emplois inoccupés, où est l'erreur ?*". D'ores et déjà, je vous remercie d'avoir répondu présent à notre invitation.

Avant toute chose, il me revient d'excuser Madame la Présidente du Sénat Anne-Marie Lizin et Monsieur le Ministre-Président de la Région Wallonne Elio Di Rupo, qui, contrairement à leur souhait, ne pourront malheureusement être des nôtres ce jour.

C'est également le cas de Madame la Ministre-Présidente de la Communauté Française de Belgique Marie Arena, qui, il y a un peu plus d'un an, à Verviers, était venue partager avec nous sa vision des Centres d'Education et de Formation en Alternance, et de l'enseignement qualifiant.

Auraient également souhaité être présents : Monsieur Jean-François Istasse, Président du Parlement de la Communauté Française de Belgique ; Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales Marie-Dominique Simonet ; Monsieur le Gouverneur Michel Foret ; Monsieur le Député provincial Georges Pire ; ainsi que divers Bourgmestres et Echevins de villes et communes de la province de Liège. Bien que retenus par des engagements antérieurs, tous nous ont demandé d'être tenus au courant de nos travaux. Encore dois-je y associer Monsieur Georges Campioli, Directeur général d'Agoria Wallonie, qui partage la Vice-Présidence de notre Fondation avec Monsieur le Directeur général honoraire de l'Enseignement de la Province de Liège Ivan Fagnant, ici présent.

Cela étant précisé, et avant de céder la parole à Monsieur le Député provincial - Président André Gilles, qui nous accueille aujourd'hui dans cet auditoire de l'Ecole Polytechnique de Seraing, il me revient de présenter brièvement la Fondation à ceux d'entre vous qui ne la connaissent pas encore.

La Fondation Jean Boets est une asbl apolitique et inter-réseaux d'enseignement, dont la mission essentielle est de promouvoir l'enseignement technique, tout en instaurant un dialogue permanent économie-enseignement. Ainsi encourageons-nous les jeunes à s'orienter le plus tôt possible vers un métier à finalité technique et technologique, en adéquation avec les besoins en main-d'œuvre qualifiée, exprimés par les entreprises.

Parmi nos diverses activités, citons les événements que nous organisons sur des thèmes les plus divers, chaque fois en relation avec l'enseignement technique. Qu'il s'agisse de panels, de colloques ou de conférences, ces manifestations importantes donnent lieu à l'édition de brochures de suivi, largement appréciées par de nombreuses personnalités, membres, adhérents ou simples abonnés à notre association, que je remercie au passage pour la confiance qu'ils ne cessent de nous témoigner. Faut-il préciser qu'en Province de Liège, comme en Communauté Française de Belgique, rares sont les revues d'opinions et de débats sur l'enseignement en général et, plus encore, consacrées à l'enseignement technique.

Cette courte présentation étant faite, j'estime que, vu son importance, le sujet du jour doit, sans plus attendre, retenir toute notre attention.

*“ PRIORITE A L'EMPLOI. Trop de chômage, trop d'emplois inoccupés, où est l'erreur ? ”* Pourquoi un intitulé en forme de question ?

Quand nous lisons dans la presse, qu'en Belgique, 120.000 jeunes de plus de 18 ans sont dans l'attente de leur première allocation de chômage, condamnés pendant des mois à l'oisiveté, pouvons-nous accepter cette situation comme une fatalité ou, ce qui serait plus effrayant encore, comme une banalité ? Certes non ! C'est au contraire d'une extrême gravité pour notre société et un bien grand malheur, particulièrement pour ces jeunes. D'autant que, loin d'avoir connu des difficultés et l'échec scolaires, un nombre croissant d'entre eux sont aujourd'hui diplômés des enseignements secondaire, supérieur et universitaire.

Ces jeunes sont pour la plupart désemparés, ne sachant parfois plus quoi faire pour “ avoir le droit ” (entre guillemets) de décrocher un job ou de dénicher un emploi...

souvent précaires ! En cette année électorale, en Belgique bien sûr, mais également chez nos voisins français, ils se tournent vers les divers responsables et candidats politiques avec beaucoup d'inquiétude au cœur et de tristesse dans les yeux, pour leur demander : *qu'allez-vous faire ?*

Loin de moi l'intention de suggérer que nos mandataires politiques portent l'entière responsabilité des maux qui nous accablent.

Pour ne parler que du déséquilibre persistant entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi, j'estime au contraire que le monde entrepreneurial comme les organisations syndicales, le monde enseignant comme les parents, et jusqu'aux étudiants eux-mêmes, tous sont en quelque sorte " collectivement responsables ".

Rassurez-vous, je n'ai aucunement l'intention de vous accaparer avec un catalogue de convictions personnelles en la matière ; encore moins ai-je la prétention de me substituer, de quelque manière que ce soit, à Monsieur le Ministre et Monsieur le Député provincial - Président, que je remercie déjà de tout cœur de leur présence. Toutefois, en quelques mots, laissez-moi vous confier qu'en tant que Président de la Fondation Jean Boets, je ne peux m'empêcher de penser que le déséquilibre de fréquentation, quantitatif comme qualitatif, qui s'est progressivement installé entre enseignement technique et enseignement général, est un facteur important de cet autre déséquilibre entre offre et demande d'emplois, dont je parlais à l'instant.

Malgré les efforts fournis par de nombreux opérateurs aux fins d'informer notre jeunesse, je constate que perdure, au quotidien, chez les jeunes, une profonde méconnaissance des métiers et professions, qui continue d'alimenter en corollaire la désaffection précoce des filières techniques et professionnelles.

Je terminerai donc en insistant, encore et encore, sur l'importance de l'orientation, basée sur des analyses valables et menées en continu. Un " Observatoire des Métiers ", autorisant une évaluation annuelle de leur évolution, ne devrait-il pas être couplé au déjà existant Observatoire des Filières de Qualification ? Ce genre de proposition ne pourrait-il pas s'avérer utile, pour informer valablement tous les publics, à commencer par les jeunes et les parents, mais aussi les Centres PMS ?

Je clos mon intervention en citant deux coupures de presse qui, à une année d'intervalle, me semblent assez bien corroborer les modestes propos qui précèdent. En avril 2006, à la faveur d'un article intitulé "*En Belgique aussi, les 18-30 ans trinquent* ", le magazine Trends Tendances relayait divers spécialistes de la jonction



enseignement-emploi, avec pour constat frappant : *“ Les étudiants ont une méconnaissance profonde du monde de l’entreprise. ”* D’aucuns pensent qu’ils sont immédiatement opérationnels à la sortie des études. D’autres sont d’avance convaincus que la précarité est désormais au bout du diplôme. D’autres encore ne prennent conscience de l’absence de débouchés dans la branche choisie... qu’à la fin de leurs études !

En février 2007, M. Gilles Klaas, Directeur chez Mercuri Urval, signait, dans le journal *Le Soir*, une chronique intitulée *“ Le paradoxe du Talent War ”*. Je le cite dans le texte : *“ Trouver un comptable expérimenté, un logisticien, un pharmacien d’industrie, un ingénieur de production, un ingénieur technico-commercial, un A2 en mécanique, un gradué en biologie, un acheteur bilingue, pour ne citer que quelques exemples, relève de plus en plus du parcours du combattant. Avec un taux de chômage de plus de 12 % (20 % en Wallonie), le paradoxe est cruel. Et ce n’est pas un phénomène conjoncturel, il est là, lancinant, même pendant les périodes économiques favorables. Jamais les bureaux de recrutement, et les sociétés en général, n’ont tant cherché du personnel à l’étranger, sans même parler de la sous-traitance ou de la délocalisation pure. Et nous ne sommes qu’au début de cette tendance. C’est comme pour le réchauffement de la planète : il faudra combien d’années avant que des mesures de société structurelles efficaces soient mises en œuvre pour mieux aligner demandes et offres ? ”* En fin de chronique, M. Klaas demande : *“ Est-ce qu’une information objective ne devrait pas être donnée sur les débouchés ? ”*

Je vous remercie et cède immédiatement la parole à M. le Député provincial - Président André Gilles, non sans lui réitérer toute ma reconnaissance pour le soutien et la constante attention qu’il apporte aux actions de notre Fondation.

A toutes et à tous, je souhaite une très fructueuse rencontre.

## Discours d'ouverture de M. André GILLES, Député provincial - Président

Monsieur le Ministre,  
Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités,

Il m'est très agréable de vous accueillir à l'Ecole Polytechnique de Seraing et de vous y souhaiter la bienvenue. Dès à présent, je tiens à remercier Monsieur le Ministre d'avoir répondu favorablement à l'invitation de la Fondation Jean Boets. Preuve en est, je le sais, de tout l'intérêt et surtout de la détermination qu'il met à défendre l'emploi !

Je tiens également à remercier Monsieur Jean-Pierre Streel, Directeur de cette école, pour avoir accepté de mettre à disposition ses locaux pour cette conférence-débat.

Je vous remercie également toutes et tous d'être ici aujourd'hui. Je le vois, la présence de nombreuses personnalités issues de tous les milieux, tant économiques que politiques, syndicaux ou pédagogiques, est un signe de l'importance qu'ils accordent au thème de ce jour, la "*PRIORITE A L'EMPLOI*".

En sous-titre de cette conférence, il y a une affirmation qui exprime une sorte de contradiction logique, une apparence de paradoxe : "*Trop de chômage, trop d'emplois inoccupés*", et une interrogation qui cherche à provoquer la réflexion : "*où est l'erreur ?*"

Tout d'abord, cette affirmation est-elle vraie ? Qu'il y ait du chômage, c'est indiscutable. Mais qu'en est-il des emplois inoccupés ? Peut-on vraiment parler de pénurie ? Dans ce cas, quel sens donnons-nous au mot "pénurie" ? Si cette pénurie de main-d'œuvre qualifiée est, comme je le pense, avérée, où est alors l'erreur, en effet ? Ce qui, exprimé sur un ton plus objectif, pourrait s'énoncer de la sorte : comment expliquer une situation sociale où coexisteraient pénurie de main-d'œuvre et taux de chômage élevé ?

Je laisserai à Monsieur le Ministre le soin de nous parler de la problématique générale de l'emploi, du chômage, des pénuries et des fonctions qu'on dit critiques. Il le fera plus savamment que moi.



Pour ma part, en tant que responsable politique d'un Pouvoir Organisateur d'Enseignement (secondaire, supérieur et de promotion sociale) et d'un Département Formation intimement liés, en introduction à son exposé, je parlerai plutôt de la facette éducative du problème.

Afin de clarifier mon propos, je scinderai celui-ci en deux parties. Dans la première, j'essayerai de présenter l'ensemble des chantiers que l'Enseignement de la Province de Liège met en place afin que nos élèves et étudiants puissent décrocher un premier emploi ou puissent disposer de bonnes bases afin d'affronter l'enseignement supérieur.

Ensuite, dans la seconde partie, j'exposerai les pistes que notre Département Formation a mises sur pied, afin d'ajuster au mieux la formation des actuels et futurs travailleurs aux nécessités du marché.

Partout, on entend dire qu'il y a une véritable pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs, mais il y a, à la base, une pénurie d'un autre type, je veux parler d'une pénurie d'élèves dans certaines sections et notamment celles de l'industrie et de la construction. Laissez-moi d'abord vous dire que la pénurie dont on parle tant aujourd'hui était prévisible depuis longtemps, à tout le moins dans les secteurs que je viens de citer.

Un petit détour par le passé s'impose. Avant 1940, le pouvoir provincial avait créé 4 écoles techniques pour répondre aux besoins des industriels en main-d'œuvre qualifiée. La population scolaire de ces écoles (Seraing 1, Herstal 1, Huy 1 et Verviers 1) n'a cessé de croître pour atteindre leur apogée en 1973 avec 5.747 élèves. À partir de là et sans discontinuer jusqu'en 2000, elles vont décliner pour atteindre le chiffre cumulé de... 1.547 élèves, soit une perte annuelle moyenne de 150 élèves ou, dit autrement, 150 futurs travailleurs. Comment expliquer de telles pertes ?

On a parlé, à l'époque, de dénatalité ou encore du " *Rénové* " et de l'avènement du 1<sup>er</sup> degré commun. Il y a eu de tout cela, un tout petit peu... Mais d'un autre côté, on oublie de dire qu'il y a eu un afflux massif d'élèves dans le secondaire suite à ce qu'on a appelé la " démocratisation des études ". Cet afflux d'élèves nouveaux aurait dû, en bonne arithmétique, largement compenser tout cela. Il y eut aussi, ce que d'autres ont appelé avant moi la " troisième révolution industrielle " c'est-à-dire la révolution informatique !

Cette évolution a provoqué à la fois un bouleversement des systèmes de production et des mentalités. La robotisation des chaînes de montage, qui en a résulté, a entraîné des pertes d'emplois. Le secteur secondaire (l'industrie) va très rapidement marquer le pas au profit des activités tertiaires. Mais ces dernières activités ne compenseront pas les pertes d'emplois du secteur industriel, et dès lors un chômage structurel va s'installer. Ce sont les " Trente Honteuses " (1975-2005), comme les appelle Jean-Marc Fédida.

Cet effondrement de l'emploi industriel va générer, dans la foulée, une perte d'identité culturelle. La Wallonie, berceau de la sidérurgie et, en aval, de la mécanique, va perdre, en une génération, ce que des dizaines avaient patiemment construit : sa " culture technique industrielle ". Et les premiers à ne plus faire confiance à l'enseignement industriel sont précisément ses anciens élèves qui viennent de perdre leur emploi dans les incessantes restructurations qui bouleversent le secteur.

Dans la foulée, l'enseignement secondaire ouvrait ses portes à tous les enfants sortis du primaire, qu'ils aient ou non les acquis de base. Tous passent dorénavant par le crible des disciplines générales au 1<sup>er</sup> degré. Ce dernier oriente ensuite les moins bons vers le technique ou le professionnel, alors que ces élèves, en d'autres temps, eussent migré plus rapidement vers le monde du travail.

A l'érosion quantitative va donc s'ajouter une érosion qualitative. Une rapide dégradation de l'image de ces enseignements s'ajoute à la dépréciation, qui a toujours plus ou moins existé, des métiers auxquels ils préparent.

A la lecture des derniers chiffres de l'Observatoire des Filières de Qualification, il semble établi que cette évolution quantitative est identique dans tous les réseaux d'enseignement et qu'elle n'est pas près de s'inverser dans les années qui viennent. Faut-il pour autant désespérer ?

Je ne le pense pas. Il n'y a aucune fatalité et notre volonté sera plus forte que les événements. J'en veux pour preuve que, sous l'impulsion de notre Direction générale et des directions des Ecoles Polytechniques de la Province de Liège, la situation a commencé à s'inverser depuis l'année 2000. Nous comptons aujourd'hui 1.940 élèves ; et nous entendons évidemment poursuivre sur cette voie.

C'est ainsi qu'un vaste plan de redéploiement des Ecoles Polytechniques est en cours d'élaboration. Les premiers résultats ont déjà été engrangés pour cette année scolaire, puisque ces écoles ont connu une augmentation de 7 % de leur population.

Ce plan se décline en différents chapitres dont voici les grandes lignes :

- une politique de réaménagement de nos ateliers fondés sur de nouveaux concepts,
- une vaste campagne de rédaction de fascicules de cours,
- la valorisation de la culture technique industrielle,
- l'orientation positive des élèves en partenariat avec les Centres PMS,
- la multiplication des contacts avec les entreprises,
- le développement d'un CEFA d'excellence.

A cela, on ajoutera la prise de conscience des entreprises du secteur technologique qui multiplient depuis quelque temps les actions d'information à destination des jeunes. On citera notamment la dernière opération en date, " *Start Tech* ", lancée à l'initiative de Techspace Aero et du Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation. Le but de celle-ci est de faire découvrir aux jeunes du 2<sup>ème</sup> degré secondaire la réalité et l'attrait des métiers techniques industriels. Cette réalité bouge sans cesse : tant au niveau des conditions de travail que des outils modernes de production.

Les progrès techniques sont une chance nouvelle pour l'enseignement technique. Sachons en profiter pour créer une nouvelle image, valorisante, des métiers et des formations qui y conduisent. L'Enseignement de la Province de Liège se déclare prêt à y travailler comme il est prêt à travailler d'une façon plus générale à l'élaboration d'un nouvel humanisme technique adapté à notre temps.

Car, et c'est par ici que je terminerai la première partie de mon intervention, la technique est un humanisme, et CONFUCIUS disait : " *Le premier axiome de l'humanisme est : étudier, apprendre par l'expérience.* "

J'en viens maintenant à la seconde partie de mon exposé : la Formation.

Il est nécessaire d'enrayer les freins à l'apprentissage, en optimisant continuellement la stratégie d'offre de formation. Une prise de conscience plus précoce de l'importance des langues étrangères doit faire partie de cette stratégie !

Il y a 5 ans déjà, le Département Formation a été créé au sein de notre Institution. Il a pour objectif d'agir sur les problèmes rencontrés par les entreprises en province de Liège et de répondre aux besoins sociaux auxquels ils sont liés. Notre expérience en la matière se fonde sur des projets réalisés avec TOUS les réseaux

d'enseignement et les différents opérateurs de formations. Les compétences requises pour trouver un emploi, ou simplement le garder, sont en constante évolution. Le Département Formation, à travers ses projets, vise à apporter de BONNES réponses à ces mutations du marché de l'emploi.

Au travers de 5 axes, je vais vous présenter les actions, ou du moins une partie, du Département Formation.

Tout d'abord, l'axe numéro 1 : " Passeport pour un 1<sup>er</sup> emploi ". Développé par l'Espace Qualité Formation, son objectif a été de construire un plan formatif adapté aux besoins des entreprises. Ces formations se sont ensuite organisées en partenariat avec les écoles de tous les réseaux d'enseignement et Technifutur. En juin 2005, non seulement 27 stagiaires ont reçu une attestation et ont trouvé un emploi, mais, en outre, les entreprises se montrent intéressées et n'hésitent pas à nous interpeller pour d'autres profils.

Le 2<sup>ème</sup> axe de travail concerne la mobilité estudiantine, chère au processus de Bologne. Ce projet, développé par notre Centre des Méthodes d'Enseignement, vise à encourager l'ouverture vers les pays européens. En effet, les voyages, partenariats et échanges nécessitent d'importants budgets. Le Centre des Méthodes permet donc de rendre ces projets accessibles. Il vient en aide aux établissements dans les démarches pour déposer leurs projets et obtenir des subventions.

Il existe également un autre projet en matière de mobilité. Celui-ci s'adresse plus particulièrement aux travailleurs et futurs travailleurs, issus de l'enseignement technique, professionnel et de promotion sociale, ainsi que du Forem. Je veux parler du projet " Euregiocompetence ". Soutenu par les fonds européens d'Interreg, il s'intègre à un projet plus vaste, " Proqua ", au sein de l'Eurégio. Cette formation vise avant tout à étendre les compétences des travailleurs (ou futurs travailleurs) afin de faciliter leur mobilité professionnelle transfrontalière. Né d'une collaboration avec le Forem Formation et tous les réseaux d'enseignement, le projet attire des publics assez variés. A ce jour, nous pouvons compter une cinquantaine d'étudiants certifiés dont plusieurs ont été engagés. Ce bilan encourageant ne peut que nous inciter à continuer dans cette voie car nous sommes intimement convaincus que la maîtrise des langues et les relations humaines sont des atouts certains pour l'avenir professionnel !

J'en viens maintenant à mon 3<sup>ème</sup> axe. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, de nombreux postes restent inoccupés suite à un manque de connaissance des langues étrangères. Afin d'inverser la tendance, un plan global d'actions a été établi en 2006. Tout d'abord, le Département Formation a réuni tous les partenaires potentiels et essentiels au projet.

Nous avons dégagé 5 principes :

1. faire correspondre l'offre de formation à la demande des entreprises ;
2. améliorer la visibilité de l'offre de formation ;
3. aider à la réalisation de plans de formation en langues et réaliser le bilan de ce qui existe déjà aux niveaux individuel et collectif ;
4. augmenter la motivation des entreprises, des travailleurs et futurs travailleurs envers l'apprentissage des langues ;
5. améliorer l'offre de formation existante.

Le bilan de cette rencontre a débouché sur une première initiative concrète : la création, en 2007, d'une " Maison des Langues " en Province de Liège. Nous souhaitons que cette maison devienne une plate-forme rassemblant tous les opérateurs concernés dans le domaine. L'objectif est d'organiser la réponse en formation mais aussi de devenir un centre d'informations visant à soutenir et promouvoir les innovations pédagogiques !

Par le 4<sup>ème</sup> axe, je vais me pencher sur les réponses de l'enseignement aux besoins des entreprises.

Vous n'êtes pas sans savoir que la formation en cours de carrière est un élément clé tant notre société évolue sans cesse. A ce sujet, le Département Formation, via le CECOTEPE et le Centre des Méthodes, et en collaboration avec le Département Enseignement, assure, annuellement, la formation continue de 1.600 enseignants. Complémentairement, le Centre de Coopération Technique et Pédagogique permet également aux Hautes Ecoles d'engager des chercheurs. Ceux-ci, au sein de la Haute Ecole, effectuent des travaux au service d'entreprises. Le but est double : *primo*, améliorer, pour ces dernières, leurs produits ; *secundo*, mettre à disposition de l'école les investissements matériels et les résultats.

Le dernier axe que je souhaite évoquer me tient particulièrement à cœur. Il s'agit de favoriser la réinsertion socioprofessionnelle.

Le CECOTEPE a été retenu par le Forem pour la réalisation d'un projet relatif à la "remobilisation socioprofessionnelle". Cette initiative a été baptisée "Proforqual-emploi", pour Projet de Formation et Qualification par l'Emploi. Elle présente deux innovations majeures !

La première : elle invite à se former par le travail. Notre constat de départ est que le public visé par cette action n'est pas motivé par des formations préalables à l'obtention d'un travail. Souvent, ces personnes ont été confrontées à l'échec scolaire. Nous avons donc eu l'idée de renverser la logique traditionnelle de formation et de les intégrer aux entreprises avec travail précis à effectuer.

La seconde innovation : le projet propose la réinsertion par la solidarité ! Nous souhaitons en effet que ces travailleurs soient accompagnés, tout au long du processus, par des "Maîtres Compagnons", anciens travailleurs, pensionnés, qui les aideront à s'accrocher dans leur formation-travail. Au terme de cette action, ces candidats disposeront des outils adéquats pour poursuivre leur démarche vers l'emploi !

Je pourrais encore multiplier les exemples, comme celui du "Webbus", mais je pense que, au terme de mon exposé, vous constatez, qu'en province de Liège, la Province de Liège entend donner une "PRIORITE A L'EMPLOI". Et c'est grâce au maillage de l'ensemble des forces vives que nous arriverons à être, non pas les victimes du destin, mais les artisans de notre futur. Eleanor Roosevelt disait : "*Le futur appartient à ceux qui croient à la beauté de leurs rêves.*" Je vous remercie de votre attention.





**M. Ivan FAGNANT, Directeur général honoraire, Enseignement de la Province de Liège, Vice-Président, Fondation Jean Boets asbl**

Je souhaiterais d'abord saluer Monsieur le Ministre en rappelant brièvement son parcours politique et professionnel. Monsieur Jean-Claude Marcourt est Licencié en Droit de l'Université de Liège et a commencé sa carrière politique dans le cabinet d'un Sérésien, Monsieur Guy Mathot. Il a alors travaillé dans le cabinet de l'actuel Ministre-Président de la Région Wallonne et Président du Parti Socialiste, Monsieur Elio Di Rupo, pour ensuite rejoindre le cabinet de Madame Laurette Onkelinx. "Seraing pour débiter, Seraing *in fine*", me semble être une belle formule pour clore cette courte introduction.

Alors que la campagne électorale conduisant aux élections du 10 juin n'est pas encore officiellement ouverte, les déclarations concernant la ou les politiques de l'emploi se succèdent. Sans remonter aux prises de position du Président du SPA, Monsieur Johan Vande Lanotte, à propos de la discussion institutionnelle qui devrait s'ouvrir après le 10 juin, et de sa volonté de régionaliser la politique de l'emploi, je me contenterai de citer quelques articles du journal Le Soir. Je ne remontrai pas très loin, juste une semaine, jusqu'à vendredi dernier.

Le 16 mars, Monsieur Yves Leterme, Président de la Région Flamande, l'homme fort du CD&V, déclare que "*l'étude de l'OCDE concernant l'emploi ne reconnaît pas une situation belge, mais bien une situation flamande et wallonne.*" "*Et bruxelloise ?*", serait-on tenté de demander. Relevant les écarts entre les pourcentages de chômeurs wallons et flamands (26 % à Mons, que Monsieur Leterme ne cite pas au hasard, et 10,6 % à Ostende, ce qui en fait l'arrondissement à la traîne au Nord du Pays), le Président de la Région Flamande répond à la question de savoir ce qui justifie cet écart : "*Une partie par l'enseignement. Mais, en termes de placement de chômeurs, il n'y a pas assez de politiques sur mesure, adaptées aux cas individuels.*"

Outre le fait que l'on sent poindre la tendance à la régionalisation derrière la dernière suggestion, nous retiendrons quant à nous que la première proposition signifie implicitement que l'enseignement francophone est moins performant que celui dispensé en Flandres.

Bien entendu, nous n'ignorons pas que les Etudes PISA<sup>1</sup>, qui ont pour objectif d'évaluer les acquis des élèves européens, peuvent être diversement interprétées et, en l'occurrence, on ne peut que relever la façon tout de même drastique de réduire des données scientifiques. En effet, ce qui est en réalité constaté en Wallonie, ou plus exactement en Communauté Française de Belgique, c'est l'écart important entre bons et mauvais élèves... sachant que ces bons élèves en Communauté Française sont pointés, dans ces mêmes Etudes PISA, au-dessus, et de loin, de la moyenne européenne !

Pourtant, le 19 mars, le CDH, qui s'était réuni en congrès le week-end précédent, se penche au chevet de l'activité et de l'emploi, et préconise de prévoir un stage en entreprise au cours du 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement technique et professionnel, et ce, pour que le jeune puisse valider le choix de son métier. Un programme qui semble de prime abord d'autant plus évident à mettre en œuvre, qu'à ce niveau d'enseignement, le stage en entreprise existe déjà dans certaines sections, comme la construction - gros œuvre. Cependant, nous responsables et acteurs pédagogiques, savons qu'un frein considérable à cette louable intention est tout simplement de trouver des maîtres de stage en entreprises. Quant aux entreprises, justement, le CDH les invite à créer des " maîtres de formation " et à s'impliquer davantage dans l'enseignement technique et professionnel. Vous noterez qu'à ce propos, la parti orangé est en phase avec les déclarations de Monsieur le Député provincial - Président André Gilles, lorsque celui-ci évoquait tout à l'heure avec nous la recherche-action entamée via le CECOTEPE sur le bassin de Seraing, dans le domaine de la mécanique et de la construction. Monsieur Gilles a parlé, quant à lui, de " maîtres compagnons ". La similitude dans les termes méritait d'être relevée.

Enfin, le 21 mars, notre orateur de ce jour, Monsieur Jean-Claude Marcourt, et son homologue flamand issu du SP.A, Monsieur Frank Vandenbroucke, préconisent la même recette : aider le jeune à se plonger au plus vite dans une expérience

---

1 Les Etudes PISA sont issues du Programme International d'Evaluation des Acquis des Elèves réalisé par l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques).

professionnelle, à se frotter aux réalités du travail. Contrat, stage, insertion par le travail, tels sont les maîtres mots. Bien entendu, dans le cadre de cette présentation centrée sur l'articulation emploi-enseignement, et notamment technique et professionnel, je n'insisterai pas sur toutes les différences qui se font jour, dans les interviews des deux ministres, quant à cette politique de l'emploi au niveau institutionnel.

Enfin, pour terminer ma présentation, je ne manquerai pas de citer le rapport "*Jobs for Youth*" ("*Des emplois pour les jeunes*", Belgique) de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique, déjà évoquée en filigrane lorsque je faisais rapidement référence aux fameuses Etudes PISA. Cette fois, il s'agit d'un rapport très récent. Le 16 février 2007, l'OCDE intitule une note d'introduction dudit rapport : "*L'OCDE invite la Belgique à mieux faire en ce qui concerne la transition de l'école à l'emploi.*"

Que mes vieux amis syndicalistes présents dans la salle se rassurent, je ne m'apprête pas à prôner subitement la suppression de l'allocation de chômage des jeunes et autres refrains bien connus de l'OCDE. Ce n'est ni ma thèse, ni le propos de ce jour. Toutefois, je note d'autres éléments intéressants dans ce rapport.

Aussi, je sou mets à votre attention les deux points suivants. Premièrement, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans se situe autour de 20 %. Deuxièmement, le marché du travail est de plus en plus sélectif, et un manque de qualification pertinente est associé au risque accru de chômage. En l'occurrence, je crois que les termes sont intéressants : "un manque de qualification *pertinente*". Autrement dit, on parle d'un besoin en qualification qui répond à une société de 2007, et pas de 1997, et encore moins de 1947.

C'est bien de faire des constats. L'OCDE exprime-t-elle des recommandations ? Oui. Parmi les recommandations faites aux autorités belges par l'OCDE, je m'attarderai sur quatre d'entre elles.

La première : intervenir tôt, et de manière coordonnée et soutenue.

C'est également très intéressant, parce que "tôt" pourrait signifier : dès l'école maternelle, dès le premier contact avec l'école. Il s'agirait de "scolariser vraiment", et indépendamment d'une obligation scolaire qui relève, elle, de la politique fédérale ; il s'agirait, dès l'âge de 5 ans, dès la 3<sup>ème</sup> maternelle, de mieux encadrer ceux qui ont des difficultés, pour faire en sorte, ou du moins essayer de faire en sorte, qu'ils suivent le cursus de l'école fondamentale avec réussite. Nous pensons

tout naturellement aux enfants moins matures ou moins doués au regard de cette scolarisation, mais dois-je aussi rappeler, qu'en Wallonie, beaucoup d'enfants ne parlent pas, ou pas encore, le français, dans leur milieu familial. Quoi qu'il en soit, cette entrée trop souvent manquée de certains enfants dans le monde de l'école est effectivement un des gros problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Deuxième recommandation : réformer l'enseignement en alternance pour y attirer plus d'élèves, même les meilleurs.

Je constate que Monsieur le Député provincial - Président André Gilles est à nouveau au faite de l'actualité, puisqu'il a tout à l'heure parlé d'une école d'alternance ET d'excellence. Il est vrai que la Province de Liège, en tant que premier Pouvoir Organisateur francophone à conclure un contrat d'apprentissage industriel, en 1984, détient une certaine expérience en la matière.

Troisième point : garantir aux jeunes, à la sortie de l'école, un accompagnement sélectif et actif.

C'est aussi une notion déjà évoquée, et notamment lorsque nous avons relevé l'importance accordée à l'insertion dans les interviews de Messieurs Marcourt et Vandembroucke. Remarquez qu'il y a quelques années, en 1992, quand les graduats techniques, agricoles et économiques sont passés de 2 à 3 ans, nous sommes du même coup passés de 62 heures de cours théoriques sur 2 ans, à 84 heures de cours sur 3 ans. Sur ces 84 heures, 70 furent réservées aux cours théoriques, tandis que 14 heures, en 3<sup>ème</sup> année, étaient dévolues au stage en entreprise, pour préparer le travail de fin d'études. Cette adéquation forte à la réalité de l'entreprise est sans doute une des raisons qui a fait l'énorme succès de ces graduats – parfois au détriment de l'école secondaire technique.

Enfin, dernière recommandation que j'ai reprise : cibler les aides à la formation professionnelle en entreprise sur les jeunes demandeurs d'emploi les moins qualifiés.

Cela rejoint évidemment ce que je disais tout à l'heure, lorsque je vous confiais qu'il est aisé de trouver des maîtres de stage pour les gradués, aujourd'hui bacheliers, et si malaisé d'en trouver pour les moins qualifiés de l'alternance ! Il faut véritablement se battre pour dénicher des stages pour ces derniers : parce qu'il faut les encadrer, parce qu'ils sont moins productifs, etc. C'est un gros problème de société, et c'est bien entendu les moins assidus d'entre eux que l'on retrouve dans ces fameuses statistiques du chômage, qui nous révèlent une part importante de

jeunes de moins de 25 ans touchée de plein fouet. Ces jeunes dont on nous dit que beaucoup n'ont tout simplement pas effectué leur scolarité complète, alors que l'enseignement est obligatoire jusqu'à 18 ans !

A ce propos, une parenthèse importante. Il faut être honnête et oser dire qu'à l'époque, en 1983, lorsque les responsables politiques ont fait passer l'obligation scolaire de 14 à 18 ans, ils ne se sont tout simplement pas inquiétés de ce qu'allaient devenir ces jeunes dont nous parlons. Ainsi, les mêmes responsables ont-ils déclaré qu'à défaut de trouver leur place dans le système scolaire jusqu'à 18 ans, ces jeunes pouvaient, soit aller aux classes moyennes (dont les places étaient en fait réduites), soit rester à l'école dans un enseignement à horaire réduit... Et tout cela, sans programme digne de ce nom ! Un enseignement à 12 heures/semaine ? Oui, mais encore ? Pour faire quoi ? En réalité, personne ne le savait. Pas de stages prévus, rien ! Au bout de quelques années, nous avons pu obtenir et développer, entre autres choses, les contrats d'apprentissage industriel dont je vous parlais. Mais à l'origine, il faut bien constater que la motivation profonde de cette mesure était de descendre au-dessous des cinq cent mille chômeurs. (Tout qui se replonge dans l'histoire économique de notre pays de 1980 à 1990 ne peut que confirmer cette hypothèse.) Ce faisant, on n'a pas réellement amélioré la situation pour l'avenir. De fait, sans gestion correcte des conséquences inhérentes à la nouvelle obligation scolaire, on a au contraire accentué — comme le remarquait, chiffres à l'appui, Monsieur Gilles — la désaffection de l'école technique dans bien des secteurs.

C'est aussi pourquoi, avant de céder la parole à Monsieur le Ministre, je suis tout particulièrement heureux, aujourd'hui, de saluer les étudiants de Seraing présents dans l'auditoire. J'espère de tout cœur qu'ils trouveront demain des emplois à la mesure de leur enthousiasme.

Je vous remercie.

**M. Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur**

Monsieur le Député provincial - Président,  
Monsieur le Président,  
Chers Amis,

Je souhaite tout d'abord remercier Monsieur Fagnant d'avoir souligné les liens que j'entretiens avec Seraing, ayant notamment entamé ma carrière de directeur de cabinet avec un Sérésien et l'ayant terminée avec une Sérésienne. J'en profite tout naturellement pour saluer la présence de Monsieur Gaston Onkelinx qui, ai-je constaté, redouble d'activité depuis la défection de sa fille vers la capitale. A-t-il estimé que son absence chez nous se devait d'être comblée ? Je l'ignore, mais je le remercie pour sa présence, avec un brin d'humour et beaucoup d'affection. Je salue à mon tour tout particulièrement les jeunes. Merci à vous d'être présents.



Nous sommes vendredi après-midi, et je n'ai donc pas l'intention de vous proposer un exposé trop long. Pour l'heure, je crois préférable que nous puissions rapidement échanger entre nous sur le thème du jour. Quitte à quelque peu modifier la trame prévue, je vais avant tout m'efforcer de compléter, dans mon exposé, les diverses interventions qui viennent d'être faites.

*" PRIORITE A L'EMPLOI. Trop de chômage, trop d'emplois inoccupés, où est l'erreur ? "*

Le thème qui nous réunit aujourd'hui est un vrai problème, et il existe effectivement des emplois inoccupés. Certes, leur volume est sensiblement variable suivant les évaluations qui sont produites sur le sujet, mais il y en a, incontestablement. Simultanément, subsiste dans notre région un taux de chômage insupportable. Aussi allons-nous effectivement tenter de mieux cerner ces pénuries dont il est

question. Dans quels métiers ont-elles cours, et pourquoi ? Mais, au préalable, je souhaiterais très succinctement recadrer notre sujet par rapport au contexte global de l'emploi et du chômage.

Qu'est-ce l'emploi, qu'est-ce que le chômage dans notre région ? Et d'abord, quels sont-ils au sein de l'Europe des Quinze ?

Nous n'allons effectivement pas prendre en compte l'Europe des Vingt-sept, car les situations socio-économiques respectives des nouveaux membres de l'Union sont encore trop divergentes que pour nous permettre d'établir des comparaisons pertinentes.

Nous constatons que, tandis que l'Europe des Quinze est à 8,1 % de chômage global, la Wallonie est à 10,9 %. Déjà, une précision s'impose, dès lors que certains d'entre vous ont probablement en tête d'autres chiffres, et notamment les fameux 18 % de chômeurs en Wallonie qu'on entend régulièrement avancer. Quels que soient les chiffres dont vous avez pris connaissance et que vous avez retenu, sachez qu'ils sont très certainement exacts ; simplement, ils varient en fonction des concepts mêmes du chômage, extrêmement variables, qui sous-tendent leurs calculs respectifs. C'est dire à quel point il convient d'être prudent lorsqu'on parle de montants relatifs. D'où la nécessité de clairement nous remettre en tête quelques chiffres, en veillant bien à comparer ce qui est comparable. Ainsi, selon le concept qui conduit à évaluer le chômage de l'Europe des Quinze à 8,1 %, nous sommes bien à 10,9 %, et non à 18.

Mais là où ces chiffres que je vous cite deviennent particulièrement éclairants et révèlent bien la situation particulière où nous nous trouvons, c'est lorsque nous les affinons groupes d'âge par groupes d'âge. En même temps qu'apparaissent alors les différences les plus sensibles, se dévoile la vraie nature du chômage que nous connaissons. En effet, nous allons voir que le chômage, et c'est sans doute là une de ses caractéristiques les plus frappantes, concerne d'abord et avant tout les jeunes.

De fait, dans l'Europe des Quinze, on observe un taux de chômage des 15-24 ans de 15,4 % et, en Wallonie, de 31,8. Pour les 25-49 ans, le taux de chômage européen est de 7,4 %, tandis que le taux wallon pour le même groupe d'âge est de 9,9 %. Il est donc plus élevé, mais la différence est modérée. Pour les 50-64 ans, le taux de chômage dans l'Europe des Quinze est de 6,2 % ; en Wallonie, de 4,3.

Notre taux de chômage est donc là inférieur, sensiblement inférieur même, puisque près de 50 % plus faible que la moyenne européenne. Vous voyez donc bien qu'en ciblant groupes par groupes, il est permis d'établir des comparaisons significatives.

Que se passe-t-il, maintenant, si l'on compare les populations actives avec les demandeurs d'emploi ? Nous savons que les concepts de " demandeurs d'emploi " et de " chômeurs " sont encore des notions différentes, mais nous n'allons certainement pas passer notre temps sur ces questions, d'autant qu'elles ne sont aucunement l'objet premier de notre réunion d'aujourd'hui.

Ainsi donc, on constate que 9,8 % de la population active est diplômée de l'enseignement primaire uniquement, pour 16 % des chômeurs. 20,5 % de la population active a acquis un diplôme équivalent au diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, pour 27,7 % des chômeurs. 37 % des actifs ont un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, pour 39,5 % des chômeurs. 18,4 % de la population active sont diplômés de l'enseignement supérieur de type court, pour 10,9 % des chômeurs. S'agissant de l'enseignement supérieur de type long, 14,3 % de la population active ont ce diplôme, pour 6 % de chômeurs.

Enfin, sans pour autant passer la journée à faire des statistiques, je tiens à vous livrer un troisième indicateur chiffré, relatif cette fois à la durée du chômage. Si on compare la demande d'emploi en Wallonie et en Belgique, on constate que 31 % des chômeurs wallons ont une durée de chômage de moins d'un an, pour 40 % pour l'ensemble de la Belgique. En Wallonie, 20 % des chômeurs ont une durée de chômage entre un an et deux ans, pour 21 % pour l'ensemble de la Belgique. Enfin, 48,7 % des chômeurs wallons dépassent ces deux années, pour 38,8 % pour la Belgique.

Bref, pour récapituler en quelques mots les caractéristiques du chômage wallon, nous observons très clairement qu'aux 43,7 % de chômeurs wallons qui n'ont pas de diplôme supérieur à l'enseignement secondaire inférieur, s'ajoutent les 40 % de chômeurs wallons uniquement diplômés de l'enseignement secondaire supérieur. En Wallonie, on grimpe donc à 83,2 % de chômeurs qui ne détiennent pas de diplôme de l'enseignement supérieur, même de type court. Par ailleurs, près de 32 % des chômeurs wallons ont moins de 25 ans, et 50 % de l'ensemble a une durée de chômage de plus de 2 ans. Voilà, ainsi résumée en quelques chiffres, la réalité du chômage en Wallonie.



Pourtant, le chômage diminue et, qui plus est, l'emploi augmente.

Entre 2004 et 2005, plus de 50.000 emplois nouveaux ont été créés, tandis qu'entre 2005 et 2006, nous avons réduit le chômage. On ne connaît pas encore exactement les chiffres de création d'emplois en 2006 (donc le nombre de personnes évoluant sur le marché du travail), mais on peut toutefois noter que l'on augmente chaque année le nombre de postes vacants, et occupés, en Wallonie. Autrement dit, du fait que l'on crée chaque année plus d'emplois qu'il n'y a de personnes arrivant sur le marché du travail, il nous est permis d'affirmer qu'il y a de plus en plus de personnes au travail en Wallonie et que le chômage diminue. En outre, on constate qu'en 2006, c'est une première, il y aurait plus d'emplois créés en terme nominal, c'est-à-dire en nombre absolu, en Wallonie qu'en Flandres. Je vous communique ces chiffres 2006 au conditionnel, car nous attendons la validation des chiffres, suite aux premières indications envoyées par Eurostat.

Comment explique-t-on cette performance ?

Globalement, la Flandre commence à subir les effets du vieillissement et de la diminution du taux de natalité : moins de personnes, et notamment moins de jeunes, arrivent sur le marché du travail.

Autre élément qui surprend, je me plais d'y insister, et qui rompt quelque peu avec les clichés habituels : il n'y a jamais eu autant d'emplois, autant de personnes au travail, en Wallonie, qu'aujourd'hui.

Vous me direz : mais pourquoi prétend-on alors qu'*il n'y a plus d'emploi en Wallonie* ? C'est évidemment parce qu'après avoir vécu une destruction de l'emploi dans les secteurs primaire et agricole, nous avons connu, dans les quarante dernières années, une destruction de l'emploi dans le secteur industriel.

Paradoxe des paradoxes, c'est aujourd'hui dans le secteur industriel que les postes en pénurie sont les plus nombreux ! Le renversement des tendances est ainsi fait, non sans incidences sur l'adéquation enseignement-emploi. J'y reviendrai dans un instant...

Lorsqu'on s'intéresse au taux d'insertion à l'emploi, quel est le secteur le plus favorisé ? Autrement dit, quelles sont les études qui, aujourd'hui, conduisent effectivement le mieux aux métiers auxquelles elles sont censées destiner ?

Rassurez-vous, loin de moi de demander, ni même de souhaiter, que tout le monde s'y rue dès demain (même si cette formation est importante) ; plus simplement, je

vous livre l'information, parce que je la trouve parlante. Ceux qui détiennent le taux d'insertion à l'emploi le plus élevé, " ceux qui s'en sortent le mieux ", pourrait-on dire, sont les élèves sortant d'une 7<sup>ème</sup> année de qualification. Donc de l'enseignement technique et professionnel. 94 % de ces jeunes trouvent de l'emploi, pour 13 % qui sortent de l'enseignement primaire !

Juste derrière cette 7<sup>ème</sup> année de qualification de l'enseignement technique et professionnel, viennent les mathématiques. Si vous étudiez les mathématiques dans l'enseignement universitaire aujourd'hui, vous avez 89 % de chances d'insertion à l'emploi.

A contrario, je viens déjà de vous révéler le taux le plus faible, celui de l'enseignement primaire, juste derrière le technique inférieur, en promotion sociale. J'ai bien sûr un tableau complet sous les yeux, où se trouvent quantité d'autres éléments. Je le tiens à votre disposition au cas où vous souhaiteriez, tout à l'heure, des précisions, mais je pense qu'il n'est nul besoin d'être plus long pour l'instant (source : FOREM, sur base d'une cohorte suivie en 2004).

Résumons-nous à nouveau : nous créons aujourd'hui plus d'emplois en Wallonie. Entre 2003 et 2006, la Wallonie enregistre effectivement une croissance de l'emploi de 5 %, pour 3,7 % en Flandres et 2,1 % à Bruxelles. Voilà pour le premier terme de notre intitulé du jour, "*trop de chômage*", que je tenais absolument à préciser, quitte à malmener quelque peu les clichés. Je ne le fais évidemment pas pour dire qu'il n'y a pas de problèmes chez nous. J'ai commencé par insister sur la gravité des problèmes auxquels nous sommes confrontés. Nous sommes à 217.000 chômeurs complets indemnisés et à 260.000 demandeurs d'emploi, et c'est évidemment un problème majeur pour nous tous.

Deuxième terme de notre intitulé : "*trop d'emplois inoccupés*". Dès lors, quelles sont les pénuries de main-d'œuvre que nous connaissons ?

Nous constatons des pénuries chez les ingénieurs, les biologistes, les chimistes, les comptables, mais aussi chez les techniciens. Parmi ceux-ci : des mécaniciens, des soudeurs, des chauffagistes, des électriciens, des maçons, des couvreurs, des cuisiniers, des bouchers. Les grands secteurs touchés sont la construction et l'industrie métallique et technologique, de loin les plus importants.

Quelles sont les causes de ces pénuries de main-d'œuvre ?

Première cause : l'image. Comprenez par là le fait que, globalement, dans notre société, d'aucuns ont considéré que tenir un crayon était plus noble que tenir un tournevis. Or, un grand nombre de techniciens d'aujourd'hui sont des spécialistes qui contrôlent des machines à commande numérique, et sortent plus propres de leurs ateliers que celui qui taille son crayon. Pourtant, l'image dépréciée du "technicien", et notamment du "manuel", continue de faire partie des *a priori* inscrits dans l'inconscient collectif et que tous véhiculent sur les métiers. Combien d'ouvriers n'ont pas incité leurs enfants à aller dans l'enseignement général plutôt que dans l'enseignement technique ?

Il faut combattre ces *a priori*. Et c'est bien évidemment ici même, au sein d'une école technique à vocation scientifique, qu'il faut commencer par rendre une noblesse absolue aux métiers, et notamment aux métiers manuels. Il est temps de rendre à ces savoir-faire les qualités qui sont les leurs ; il est urgent de comprendre combien ils constituent véritablement une nouvelle voie de promotion individuelle et collective. Plus encore, il faut le dire et le faire savoir : dans toutes les écoles, dans toute la société, avec les professeurs et l'ensemble du monde pédagogique, avec les représentants des travailleurs, avec les entreprises.

Lié au premier, le deuxième élément qui explique les pénuries de main-d'œuvre, et qu'a signalé André Gilles, c'est la réduction du nombre d'élèves dans certaines filières. Il nous a parlé d'une population scolaire de plus de 5.500 élèves dans les établissements provinciaux concernés, passée en quelques années à près de 1.500, avant de connaître enfin une remontée, très positive, grâce à l'action de la Province de Liège.

Encore faut-il bien mesurer, comme l'a fait Monsieur Gilles, les conséquences d'une telle désaffection. Non seulement certaines classes ont été fermées, mais, plus grave encore, certaines filières ont été perdues et, avec elles, la capacité de les rouvrir. Je parlais récemment avec un enseignant qui me disait : si nous laissons partir certains de nos enseignants, nous n'aurons plus la capacité de rouvrir certaines filières, parce que nous n'aurons plus le savoir-faire pédagogique correspondant. A partir de là, il est inutile d'insister, pour bien comprendre à quel point cette désaffection (de certaines filières, à certains niveaux d'enseignement) est un élément important dans le constat actuel de certaines pénuries.

Troisième élément : la méconnaissance des aides que peuvent apporter les pouvoirs publics aux entreprises, pour soutenir certains métiers.

Enfin, il ne faut certainement pas sous-estimer l'importance que jouent les

conditions de travail. Je pense vraiment que, collectivement, nous ne pouvons pas négliger leur rôle pour expliquer la pénurie de main-d'œuvre que connaissent certains métiers. Il est clair que, lorsque nous nous plaignons du manque de bouchers dans les abattoirs, nous ne pouvons pas, en même temps, ignorer qu'il s'agit de métiers durs et, comparativement à cela, insuffisamment payés. Sans m'étendre plus avant sur ces facteurs, on voit donc bien que ce n'est pas exclusivement les problèmes rencontrés en matière d'enseignement et de formation qui expliquent les pénuries globales.

Monsieur le Député provincial - Président André Gilles vous a rappelé combien est importante l'action menée par la Province de Liège ; il me revient d'insister sur l'importance du Plan Marshall initié par le Gouvernement Wallon.

Le Plan Marshall a évidemment comme volonté d'augmenter le nombre d'entreprises et d'emplois. Aussi, dans son chapitre 5, entend-il favoriser les compétences vers l'emploi. Autrement dit, faire en sorte que soit mieux prise en compte l'adéquation entre les demandes du marché du travail et les compétences de nos travailleurs, et spécialement de nos jeunes.

On pense tout naturellement aux compétences linguistiques, et on en a déjà parlé. Mais le Gouvernement Wallon a aussi la volonté d'améliorer, plus largement, la formation qualifiante. Entendez par là non seulement l'enseignement de plein exercice ou de promotion sociale, mais aussi l'ensemble des filières de formation et d'insertion qui sont offertes aujourd'hui aux jeunes. C'est tout cela qu'il nous faut valoriser conjointement.

Pour la première fois dans la jeune histoire de la Région Wallonne, existe aujourd'hui une volonté claire de répondre de façon systématique à l'ensemble des problèmes liés aux pénuries. Cette volonté passe par la validation des compétences, par les conventions signées par la Région et la Communauté avec les fédérations sectorielles.

Prenons pour exemple Agoria, anciennement Fabrimétal (fabrications métalliques), fédération aujourd'hui élargie à l'industrie technologique. Agoria souhaite consacrer d'importants moyens au Plan Formation Insertion (PFI) ; en clair, pour rendre plus attractifs les plans de formation-insertion ou, si vous préférez, favoriser, par la formation, l'insertion des jeunes dans l'entreprise.

Toujours dans le cadre de la lutte contre les pénuries, une même dynamique anime le concept " Job Focus ", lorsqu'il s'agit, cette fois au niveau du FOREM, de mener

une action ciblée et déterminée pour permettre une qualification plus grande et une meilleure insertion. Cela veut dire, concrètement : objectiver le problème, analyser la population des demandeurs d'emploi, identifier ceux qui pourront répondre à ces pénuries, organiser le soutien direct des entreprises. Autant de plans opérationnels qui permettent de véritablement " rentrer dans l'entreprise avec le travailleur " pour en favoriser l'insertion. En effet, rendez-vous compte qu'aujourd'hui, dans le secteur de la mécanique automobile, nous avons des mécaniciens auto en suffisance, mais pas assez de mécaniciens auto capables de gérer l'informatique (techniciens MDA) ; ceux-là, nous en manquons, ce qui fait de la mécanique automobile, et contre toute attente, un métier en pénurie.

En l'occurrence, je suis convaincu qu'on peut assez aisément demander à ceux qui ont déjà une formation en mécanique automobile de poursuivre des formations pointues et de suivre des stages, pour répondre aux besoins non satisfaits. C'est dire aussi que nombre de garages, une fois encore, ressemblent désormais davantage à des salles d'opération qu'à ces endroits sombres et encombrés, où l'on réglait les soupapes à l'oreille. Tout passe aujourd'hui par l'informatique spécialisée. C'est donc notamment en la matière qu'il faut organiser des formations et où, avec Madame la Ministre-Présidente Marie Arena, nous avons décidé de concentrer une part substantielle de nos actions.

Pareillement, nous souhaitons améliorer les Centres de Compétences. A mon sens, ceux-ci peuvent et doivent véritablement être un support de l'enseignement de plein exercice. En effet, ce serait sans doute une erreur de favoriser une filière " alternative " de la formation professionnelle, aux dépens de son axe principal.

Tout à l'heure, Monsieur Fagnant insistait sur la nécessité de suivre très précocement les jeunes. Non sans lui adresser un clin d'œil, je répondrai à Monsieur Fagnant que je ne suis pas sûr que l'OCDE entend préconiser ce suivi dès l'âge de 3 ans, mais j'ajouterai que nous avons tous bien compris son propos. Je suis d'accord avec lui sur la nécessité de favoriser l'émancipation individuelle le plus tôt possible, sinon dès la maternelle, dès sa sortie, et en tout cas à l'école. De fait, lorsqu'on pense au coût des formations que nous devons mettre en œuvre pour parfaire celles de tous ceux qui sortent d'un cursus scolaire avec des carences, on est en droit de se dire que ces moyens seraient en réalité bien mieux investis, directement dans l'enseignement.

Force est de constater que nous laissons un certain nombre de nos jeunes se lancer dans la vie professionnelle et adulte, alors qu'ils n'ont manifestement pas les

outils pour s'en sortir. Cela se produit pour un ensemble de raisons qui ont rendu possible cet état de fait : à cause de leur cursus scolaire, à cause de leur parcours professionnel, à cause de leur vie sociale et familiale, à cause du contexte économique, à cause de contexte linguistique, que sais-je encore. Toujours est-il que, prises isolément ou cumulées, toutes ces raisons ne leur ont pas permis d'effectuer un cursus satisfaisant. Il est clair que nous sommes alors obligés de payer très cher des dispositifs de formation par le travail ou autres, pour corriger ce qui n'a pu être fait correctement au premier essai.

Par rapport à tous ces éléments que je viens de citer, je pense que nous pouvons aujourd'hui observer un certain nombre de points très positifs.

Nous enregistrons une augmentation de l'emploi disponible ; nous manifestons – et c'est un élément important – la volonté de favoriser et de développer l'enseignement technique et professionnel ; nous avons aussi et surtout la ferme intention de favoriser l'insertion – facteur essentiel lorsqu'on voit le marché du travail.

Trop souvent encore, on fait retourner le jeune dans des circuits de formation lourds, alors que la première chose qu'il souhaite est d'être confronté au milieu professionnel. Certains professeurs me le disaient encore récemment au sujet de Technifutur : une fois que le jeune s'y rend et qu'il se sent plongé dans une ambiance plus adulte, on observe chez lui une prise de conscience et une appréciation des connaissances différentes que lorsqu'il se trouve dans l'enceinte de l'école. Pour un certain nombre de nos jeunes, je pense qu'il faut renforcer tout cela.

Au niveau du département de l'emploi, qui est de ma compétence, nous avons, avec les entreprises, une volonté très forte de favoriser l'insertion des jeunes par la confrontation directe de ces derniers avec l'entreprise, car c'est véritablement là que se joue l'essentiel.

A ce propos, il faut d'ailleurs que les entreprises prennent leurs responsabilités : elles ne peuvent demander, ni à l'école, ni à quelque centre de formation, de délivrer des travailleurs "prêts à l'emploi". Monsieur Luc Van Steenkiste, qui préside le jury international chargé d'évaluer les pôles de compétitivité, et qui se trouve être belge et flamand, relevait cette différence entre nos deux régions. En Flandres, les entreprises acceptent plus volontiers d'investir elles-mêmes, directement, dans un certain nombre de moyens, pour former les travailleurs de façon précise, par rapport aux outils qu'ils doivent utiliser.

En Wallonie, il y a de la part des entreprises une demande plus forte, pour que les pouvoirs publics se substituent de manière plus importante à leurs efforts d'insertion. Cette différence, vous vous en doutez, tient à un ensemble complexe de raisons qu'il ne nous est pas loisible d'exposer aujourd'hui, sous peine d'y consacrer le reste de la journée.

En conclusion, je voudrais simplement récapituler avec vous quelques grandes tendances, quelques points essentiels que nous avons dégagés :

- 1) Il existe de l'emploi ;
- 2) Les filières techniques et professionnelles doivent être valorisées et favorisées. Ces filières conduisent mieux à l'emploi que d'autres, sans doute trop courues pour des questions de mode ou autres ;
- 3) Il faut que les entreprises créent de l'emploi ;
- 4) Enfin, je voudrais redire qu'au niveau de la Région Wallonne, nous faisons aujourd'hui beaucoup pour favoriser l'insertion. En la matière, je suis convaincu qu'il faut développer un cadre (au niveau du coût du travail, au niveau du soutien à l'insertion, etc.) qui permette réellement à un plus grand nombre de nos jeunes d'avoir un emploi, directement dès la sortie de l'école. A ce moment-là, nous pourrons dire que nous avons considérablement avancé.

Je vous remercie.

## LE DEBAT



**M. Ivan FAGNANT, Directeur général honoraire, Enseignement de la Province de Liège, Vice-Président, Fondation Jean Boets asbl**

La parole est maintenant à la salle. Nous prendrons chaque fois un groupe de questions ou de réactions, auxquelles répondront nos orateurs. Nous commencerons par l'intervention de Monsieur, qui m'a signalé dès son arrivée vouloir user de son droit à intervenir dans le cadre de ce débat. Nous vous écoutons.

**M. Marcel DELHEZ, Technicien retraité, Chertal, Groupe Mittal - Arcelor**

Bonjour, je m'appelle Marcel Delhez et je suis technicien retraité, pré-retraité pour être exact. J'apprécie tout particulièrement que vous me cédiez d'emblée la parole.

Je m'adresserai tout d'abord aux étudiants présents dans la salle, pour leur dire que, moi aussi, je fais en quelque sorte partie de la maison, pour y avoir suivi des cours du soir pendant 9 ans, en électromécanique. J'ai travaillé dans la sidérurgie et je vais vous donner un conseil : seule la formation permanente vous permettra de vous en sortir dans la vie. Autrement dit, une fois diplômés, continuez à suivre des cours du soir ; je m'en suis sorti et vous vous en sortirez.





Cela étant précisé, je me tourne maintenant vers les plus anciens, pour attirer leur attention sur des sujets brûlants, qui nous interpellent à moyen et à long termes. Une étude récemment publiée nous lance un cri d'alarme : un belge sur sept est pauvre, tandis que notre système de sécurité sociale est de plus en plus en péril. Rien que sur l'année 2007, on constate que notre protection sociale a dangereusement décliné, jusqu'à la médiocrité.

Qui sont les principales victimes ? Les pensionnés, les chômeurs, les jeunes, que je respecte beaucoup. Je sonne le tocsin : nous risquons de dériver vers une protection minimale, et l'ombre de la privatisation de la " Sécu " est à redouter. Restée pendant longtemps une petite oasis, la Belgique risque aujourd'hui de connaître une pauvreté endémique. Le danger se concentre aussi bien dans les familles qui ont pour seul revenu une allocation sociale, que chez les plus de 65 ans vivant avec une pension très modeste. Vivre avec 700 ou 800 euros bruts par mois, quand on est seul, ou avec 1.500 euros bruts, quand on est en couple ou en famille, c'est la misère ! 1.500 euros bruts ? Retirez-en les diverses retenues de " solidarité ", ô ironie, et il vous reste exactement 1.200 euros nets par mois, 48.000 francs, pour vivre. La pauvreté, nous dit-on, touche aujourd'hui 10,7 % des Flamands et 17,5 % des Wallons.

L'écart se creuse à vive allure entre les travailleurs et les inactifs, dès lors que les allocations ne suivent pas la cadence des salaires. Prenez l'allocation familiale (je m'adresse aux mères de famille) : l'allocation de premier enfant a tout bonnement perdu un tiers de sa valeur en 25 ans. Les pensions ? Les nôtres sont les plus basses d'Europe : nous sommes passés de 65 à 60 % pour les isolés, de 75 à 70 % pour les ménages. Les allocations de chômage ? Nos chômeurs sont loin d'être les mieux indemnisés. Sachez qu'en Suède et aux Pays-Bas, les allocations sont plus élevées pour les familles dont elles sont le seul revenu et, en effet, moins élevées pour les autres.

En revanche, les chômeurs belges peuvent compter sur des allocations sans limite dans le temps. Sachons toutefois que la remise en cause de cette particularité ne remettra pas les gens au travail ! L'opération enverra bon nombre de jeunes et de moins jeunes vers les CPAS. Une telle mesure ne peut fonctionner que si on la couple à un accompagnement strict : formation, création d'emplois. Il n'y a pas à en sortir. Pendant ce temps, la Flandre voit dans la scission du pays la solution à tous ses problèmes et la Wallonie se sent accablée et menacée par tous les maux.

Je termine mon appel en pensant à l'avenir. Pour assurer celui de nos enfants et de nos petits-enfants, sans doute va-t-il nous falloir changer de perspectives culturelles. Le prétendu " développement durable " est une des plus pernicieuses inventions sémantiques à avoir été créées aux fins de tromper les gens : elle

revient à promettre le beurre et l'argent du beurre. Or, on sait très bien que notre développement qui s'est mis en place au 18<sup>ème</sup> siècle, tout comme le mythe de la croissance qui l'accompagne, nous conduisent droit dans le mur. L'unanimité de nos responsables sur ces questions devrait être suspecte, tant il est vrai qu'il est difficile de concilier des intérêts aussi antagonistes que ceux de la Bourse et de la classe ouvrière.

Reprenons : le développement, c'est en quelque sorte "*toujours plus, avec juste un peu*" — et "*un peu moins*" depuis quelque temps ! Quant à la décroissance, c'est... (silence). Le sujet est tabou ! Pourtant, nous savons que le pétrole, ça ne va plus durer très longtemps. Les plus pessimistes nous promettent déjà sa fin dans 10 ans. Entre-temps, les hommes politiques quelque peu frileux continuent de nous manipuler sur ordre de leurs lobbies, tout en renvoyant la balle à "l'opinion publique" pour éviter de prendre leurs responsabilités.

La réalité est que nous sommes engagés dans une guerre pour la survie de notre planète. Une sale guerre en vérité, où moins de 20 % de la population mondiale consomment plus de 80 % des ressources disponibles.

Il nous faudra apprendre à vivre autrement, disais-je, car une croissance infinie est incompatible avec un monde fini. Tant qu'à présent, ceux qui font le choix de réduire drastiquement leur empreinte, en vivant autrement, apparaissent aux yeux des autres comme des extraterrestres. Comme disait Aristote : "*Celui qui vit en dehors de la Cité est soit un dieu, soit un démon.*" C'est pourtant une démarche qu'il est difficile d'entreprendre seul, et qui a besoin d'être confortée par les autres. Malgré tout, des ébauches d'actions collectives se font jour, que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis. A ceux qui se sentent isolés dans cette démarche, je rappellerai encore la devise de Guillaume le Taciturne : "*Il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer.*" A défaut d'une prise de conscience suffisamment tôt, la vérité est que notre capacité de nuisance se déploie à fond durant toute notre vie active ; à l'âge avancé, d'aucuns affichent un repentir, mais il est trop tard. Bref, je crois qu'il est temps de paraphraser le philosophe, pour dire que "*celui qui croit encore qu'une croissance infinie est possible dans un monde fini est soit un économiste, soit un fou.*"

Ensemble, pour nos enfants et les générations futures, nous pouvons réussir cette nécessaire révolution culturelle. Notre maison, la terre, ne sera sauvée que par notre sagesse. Transcendons-nous et protégeons notre patrimoine commun. Il y va de notre avenir, de notre survie. Réfléchissons-y ensemble. Aux lucides et aux audacieux, tôt ou tard, vos enfants seront fiers de vous et vous remercieront ; à tous, merci de m'avoir écouté.



**M. Lucien JHASSE, Conseiller en Accompagnement professionnel, Forem — Direction Régionale de Liège, Cellule de Reconversion**

Ancien ouvrier des Tubes de La Meuse à Flémalle, licencié un 1<sup>er</sup> avril à 40 ans, je suis devenu recruteur pour Sabena Technics et le groupe Tat Industries ; je suis également agent du Forem, Cellule de Reconversion, depuis 5 ans et 3 mois. C'est à ces divers titres que je peux vous affirmer que celui qui veut travailler aujourd'hui peut travailler demain. Aux jeunes, j'ai envie de dire : si vous avez 20 ans, si vous avez une formation technique, professionnelle, croyez-en vous, il y a du travail. Pourtant, je connais bien le jeu de la chaise musicale. Il y a dix ans, vous étiez quinze pour dix chaises disponibles ; maintenant, vous êtes vingt pour occuper huit chaises. Mais si vous avez foi en

vous, une chaise sera pour vous, avec un contrat de travail. Sachez que j'ai recasé aussi bien des gens de 59 ans, des personnes handicapées avec une licence, que des jeunes sans diplôme de l'enseignement primaire, mais qui ont envie de travailler.

Une précision, toutefois, je n'appelle pas " contrat de travail " un contrat intérimaire. J'entends par contrat de travail un contrat à durée indéterminée (CDI), même s'il est assorti d'une période d'essai, d'une semaine, d'un mois, ou parfois même d'un semestre, ou un contrat à durée déterminée (CDD), pour peu qu'il ait une durée minimum d'un an. En dessous, ce n'est plus, à mon sens, un contrat de travail.

En tant que membre de divers jurys et expert, aussi bien pour l'Enseignement de la Ville de Liège que pour la Communauté Française, je peux vous dire que les jeunes diplômés de l'enseignement technique (et notamment de l'ICADI, où j'ai croisé Monsieur le Ministre ce matin même) ont bien de la chance, pour peu qu'ils entendent la saisir. Nombre de ceux que j'ai rencontré et qui termineront en juin ont déjà signé un contrat de travail. Personnellement je suis fier d'avoir effectué mon cursus scolaire dans l'enseignement technique, comme je suis fier d'avoir été ouvrier d'usine. A mes côtés, au Forem, se trouvent d'autres personnes qui ont cette même confiance en eux et en vous. Dès lors, au risque de me répéter : ayez foi en vous, et vous aurez du travail.

Certes, je ne voudrais pas laisser croire que le chemin qui mène à l'emploi est toujours facile, mais, m'adressant aux jeunes qui vont sortir en juin de section professionnelle ou technique, ou encore de baccalauréat, sachez qu'il y a pour vous un avenir en Belgique et en Europe. Ne me dites pas que Liège est trop petit, car il y a de l'emploi à Liège ; cependant, soyez également prêts à vous déplacer, car il y a de l'emploi en Wallonie, en Flandres et en dehors de la Belgique. Le parcours qui mène à l'emploi et à la réussite est parfois long (un an, deux ans, trois ans), mais finit par sourire à ceux qui en veulent. C'est sur ces paroles que je terminerai mon intervention.



**M. Marc ETIENNE, Maître-Assistant, Département informatique, Haute Ecole Rennequin Sualem**

Nous autres, enseignants, aimerions tant pouvoir dire à nos étudiants où nous allons — ce qui n'est pas toujours évident. Aussi souhaiterais-je revenir sur deux points.

D'une part, Monsieur le Ministre a insisté sur le "coût" de l'enseignement et de la formation, et

c'est vrai qu'un tel "investissement", pour le dire de la sorte, devrait idéalement s'avérer "rentable". D'autre part, Monsieur le Directeur général honoraire a parlé de la "pertinence" de la filière de formation que l'on choisit.

Or, je constate que les magnifiques locaux dans lesquels je donne cours sont loin d'être bondés. Je dispose en outre d'un matériel high-tech et, surtout, j'entretiens des contacts avec des partenaires, comme Techspace Aero, qui prennent des étudiants en stage et triplent, voire quadruplent leurs demandes d'étudiants, pour des périodes de 14 ou 17 semaines de stage. Las, nous n'arrivons pas à diplômé suffisamment d'étudiants pour satisfaire ces demandes, tout simplement parce qu'il n'y en a pas assez qui s'inscrivent !

Pour reprendre le raisonnement déjà cité, la Région Wallonne perdrait donc de l'argent du fait que nous ne recrutons pas davantage d'élèves dans nos filières. Or, au même moment, nous devrions comprendre que ce recrutement ne relèverait pas de la publicité, mais reviendrait en quelque sorte à trouver le secret d'une pertinence à atteindre. Soit, admettons, mais je voudrais dès lors qu'on nous y aide, nous enseignants, un petit peu. Merci d'avance.

**M. Micheline COX, Directrice, Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Verviers (Orientation Technologique)**

Je ne doute pas un seul instant que l'ensemble des personnes présentes sont convaincues du bien fondé de l'enseignement technique et qu'il constitue, comme vous l'avez dit, une filière idéale de promotion individuelle et collective. Mais encore faudrait-il, Monsieur le Ministre, que ce discours que vous tenez soit effectivement relayé par ces médias que d'aucuns considèrent comme le "quatrième pouvoir". En tant que Ministre de l'Economie et de l'Emploi, si vous pouvez annoncer qu'on engage autant de personnes dans tels secteurs, il me semble évident qu'à partir du moment où votre message sera entendu, des jeunes s'engageront dans les filières correspondantes.



**M. Ivan FAGNANT, Directeur général honoraire, Enseignement de la Province de Liège, Vice-Président, Fondation Jean Boets asbl**

Monsieur le Ministre, je crois que vous êtes directement interpellé, notamment par la dernière intervention. Aussi, je vous cède prioritairement la parole, avant de recueillir les réactions de Monsieur le Député provincial - Président.

**M. Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur**

Sans pour autant monopoliser la parole pour répondre aux diverses questions et interventions, je suis effectivement interpellé, et notamment sur cet aspect "promotionnel", que nous négocions actuellement, aussi bien avec les dirigeants d'entreprises qu'avec les organisations syndicales. Comme on l'a déjà souligné, il faut tout d'abord reconnaître que la Province de Liège fait énormément d'efforts pour promouvoir les filières techniques et les métiers, par voie publicitaire et autres. Je crois cependant, et c'est tout l'enjeu de cette négociation dont je vous parle, qu'aux côtés des Pouvoirs Organisateurs d'Enseignement, il faut que les entreprises puissent aussi dire clairement : nous avons besoin d'autant de

personnes dans tels types de métiers. Certaines entreprises le font déjà, mais sans doute pas encore assez. Manifestement, la communication ne passe pas toujours, en la matière, entre les entreprises et les jeunes.

Fort heureusement, on peut déjà saluer diverses initiatives, comme les “ *Journées Découverte Entreprises* ” ou les “ *Journées Emploi* ”, qui offrent l’occasion à des sociétés de présenter des postes de travail vacants. En clair, le public est invité à se rendre directement dans l’entreprise, où il peut véritablement observer au plus près ces postes à pourvoir et savoir de quoi il retourne : environnement de travail, compétences attendues, etc. Bien sûr, ça marche ! Je dirais donc que les petits ruisseaux font les grandes rivières, en attendant une dynamique promotionnelle et médiatique plus importante encore, pour dire, comme la plupart des intervenants l’ont appelé de leurs vœux, quels sont les métiers qui donnent les plus grandes chances de trouver un emploi.

Chacun peut constater, en effet, que ce sont bien les métiers techniques qui, aujourd’hui, offrent les meilleures opportunités d’emploi. Corollairement, il faut savoir que, dans ce bassin liégeois de grande tradition en matière de fabrications métalliques et de mécanique de précision, certaines entreprises refusent aujourd’hui des commandes, faute de bras qualifiés. C’est évidemment insupportable lorsque, au même moment, tant de nos jeunes sont sans emploi. Tout cela fait donc partie du combat que nous devons poursuivre.

Ce disant, je me tourne aussi vers Monsieur Etienne, dont l’intervention a pu laisser croire que j’avais dit, ou qu’à tout le moins je pensais, que l’enseignement coûte cher. Je tiens à vous assurer que ce n’est ni ce que j’ai dit, ni ce que je voulais dire. Simplement, je constate que nous sommes aujourd’hui obligés de mobiliser des moyens extrêmement importants, *après* l’enseignement obligatoire et parfois même *après* l’enseignement de promotion sociale. Vous n’ignorez pas que ces moyens sont dès lors synonymes de mécanismes adaptés, en clair, capables d’accueillir des personnes en décrochage scolaire depuis un certain temps et qui arrivent à l’âge adulte en se rendant compte qu’il faut avoir une qualification. Et là, on s’aperçoit que le coût de formation est extrêmement élevé. Or, chacun conviendra que ces moyens conséquents eussent mérité d’être mieux investis en amont, dans un enseignement pour tous. Qu’on se comprenne donc bien : quand je parlais de coût élevé, je ne visais ni l’enseignement obligatoire, ni l’enseignement de promotion sociale, mais bien le coût de resocialisation. Non pas pour dire, d’ailleurs, que tout ne doit pas être fait en faveur de cette resocialisation ! Simplement, il est permis de penser que ce coût aurait pu et aurait dû être moindre, dans un monde où l’essentiel de nos efforts pourrait effectivement se limiter à l’enseignement.



Cette observation que je fais, je crois sincèrement qu'elle devra, à terme, faire l'objet d'une réflexion collective. Tout comme je n'ai jamais imputé aux enseignants la responsabilité de situations difficiles que nous traversons, je ne pense pas que les représentants politiques doivent être tenus responsables de tous nos maux. En l'occurrence, une réflexion globale doit être menée. Bien entendu, le but du jeu n'est pas, comme on le fait encore trop

souvent dans nos régions, de réaliser de captivants audits pour nous dire : voilà pourquoi ça n'a pas été. Savoir pourquoi les choses n'ont pas fonctionné comme nous le voulions, vous me permettrez l'expression, tout le monde s'en fiche éperdument. Ce qu'il nous faut savoir, c'est : comment faire pour que cela aille mieux demain. C'est pourquoi, aux savantes études qui tentent de comprendre les ressorts de notre société, je préfère les invitations à agir, tous ensemble, pour que, demain, davantage de jeunes puissent trouver un emploi. Ça, c'est ce qui motive véritablement mon engagement au quotidien.

Puisque je réponds en sens inverse au premier panel d'interventions, je voudrais renchérir sur ce qu'a dit Monsieur Jehasse. Effectivement, les choses ne sont pas simples pour trouver de l'emploi, mais, vous avez raison, il faut aider les jeunes à se dire : *"Bas-toi et on t'aidera."* Le pire serait de laisser nos jeunes se décourager. Comme principale recommandation formulée par l'OCDE, Monsieur Fagnant citait le suivi des jeunes. Non seulement j'y souscris, mais je dois vous dire que je suis extrêmement heureux que le gouvernement m'ait appuyé dans cette voie. A savoir : suivre les jeunes dès qu'ils sortent de l'école, dès qu'ils entrent sur le marché du travail.

Suivre le jeune, cela veut dire : l'assister au sens fort du terme (tout le contraire de cet "assistanat" auquel on prête un sens extrêmement péjoratif, parfois à tort d'ailleurs). Suivre le jeune, c'est véritablement : l'accompagner, le coacher. Parce qu'aujourd'hui, force est de constater que bien des jeunes, dans bien des familles, écoutent parfois plus facilement des professionnels que leurs propres parents. Et quoi que nous en pensions, en une matière si importante pour leur avenir, nous ne

pouvons pas ne pas tenir compte des évolutions de notre société. Nous devons mettre toutes les chances, non pas de notre, mais de leur côté.

Dès lors, je ne voudrais surtout pas donner l'impression que j'évite de répondre à l'appel lancé par Monsieur Delhez. Quid de la non-pérennité des ressources naturelles ? Ne devons-nous pas, à terme, changer notre modèle de développement économique ? Quand ? Comment ? Je partage entièrement votre avis pour estimer que toutes ces questions sont pertinentes. Je crois cependant qu'y répondre nous entraînerait dans un trop long débat, et je ne pense pas que ce soit le sens de la réunion de ce jour d'y consacrer le reste du temps qui nous est imparti.

Par ailleurs, vous avez absolument raison de dire que la sécurité sociale est un combat permanent. Si important d'ailleurs, qu'il légitime à mes yeux, soyez-en sûr, les militants de toute nature, prêts à rappeler combien c'est un bien essentiel. Et en effet, nous vivons dans un monde où le capitalisme est une formidable machine à créer de la richesse et une redoutable machine à différencier, à exclure, et de plus en plus. C'est pourquoi il faut plus que jamais rappeler que ce sont les travailleurs eux-mêmes qui ont créé les premières caisses d'entraide. Ce n'est pas l'Etat qui a inventé la sécurité sociale, ce sont les plus pauvres d'entre nous qui se sont unis, pour entreprendre un combat social.

Je pense que ce combat n'est jamais abouti et, aujourd'hui comme par le passé, tous ceux qui veulent croire à la justice sociale doivent le poursuivre. On voit bien, depuis que les pensions sont devenues un marché, que les deuxième et troisième piliers entrent en concurrence, tout comme je constate qu'un certain nombre de personnes, même militantes, veulent déréguler, et donc réduire, les pensions. Tout compte fait, nous disent-elles, que chacun cotise. Hier encore, j'assistais à un colloque organisé par les Mutualités Socialistes sur l'avenir de la sécurité sociale. J'ai pu constater que l'idée selon laquelle chacun économiserait lui-même pour sa pension était considérée comme parfaitement normale par quelques-uns, parmi les plus jeunes. Or, le principe ne vaut que si chacun avait effectivement la capacité, tous les mois, de mettre un peu d'argent de côté ; mais combien de personnes, de familles, tous les 20 du mois, quand ce n'est pas le 15, ou le 10, n'ont tout simplement plus un franc à dépenser. Je continue donc de penser qu'il nous faut construire de vrais piliers, qui permettront de donner des pensions légales décentes à tous ceux qui, l'âge venu, en auront bien besoin. Et force est d'admettre avec vous que les pensions actuelles ne le sont pas du tout. Comme vous le rappeliez, ni nos allocations de chômage, ni nos pensions ne sont parmi les plus élevées d'Europe. Une fois encore, il y a là un combat essentiel, qu'il nous faut continuer.



**M. Ivan FAGNANT, Directeur général honoraire, Enseignement de la Province de Liège, Vice-Président, Fondation Jean Boets asbl**

Merci Monsieur le Ministre, je me tourne vers Monsieur le Député provincial - Président.



**M. André GILLES, Député provincial - Président**

Sur tout ce qui vient d'être dit, je m'abstiendrai de paraphraser les propos de Monsieur le Ministre, que je partage.

J'aimerais simplement revenir sur cette idée de participation de tous à la promotion de la culture technique et industrielle. De fait, nous sommes ici "entre nous" : si nous n'avons plus à nous convaincre de son intérêt, il nous

faut maintenant porter nos convictions à l'extérieur. Alors, c'est vrai que cela passe notamment par ces campagnes médiatiques que nous réalisons, mais Monsieur le Ministre a parfaitement souligné qu'il fallait en outre que nous soyons épaulés. Par les entreprises, nous a-t-il dit, dirigeants, responsables syndicaux et travailleurs compris.

Mais il nous faut également convaincre tous ceux qui ont en charge l'éducation de nos enfants, avant même que ces derniers ne s'engagent dans l'enseignement secondaire, vers telle ou telle filière. Or, on constate que subsiste une certaine méconnaissance des filières techniques dans le chef des enseignants du fondamental, et ce, pour une raison toute simple : la plupart d'entre eux ne sont pas eux-mêmes passés par ces filières, et sont largement issus de l'enseignement général. Ce n'est donc en aucun cas une critique (j'ai trop de respect pour les instituteurs et les directeurs d'écoles primaires, et l'importante mission qu'ils accomplissent), mais un constat. En l'occurrence, je suis convaincu que des moyens inédits d'information peuvent et doivent être développés, pour mieux valoriser cette culture technique et industrielle dès le plus jeune âge.

En outre, en amont comme en aval, encore faudrait-il revaloriser la culture de l'effort. Or, là, on touche à un phénomène sociétal. Entre le "rêve américain" (auquel personnellement je ne crois pas) et le "cauchemar" (dans sa version "il n'y a rien à faire"), je pense qu'existe un juste milieu, duquel certains auraient tout

intérêt à s'inspirer. Pour cela, encore faut-il se prendre en charge et être prêt, quand il le faut, à retrousser ses manches. Vient le moment où chacun doit travailler, moment qui signifie sans doute, pour certains, que le temps est venu de recourir à des études qu'ils avaient cru pouvoir négliger.

Par ailleurs, un certain nombre de jeunes, comme de moins jeunes, n'ont pas eu la chance d'être correctement et rapidement orientés, lorsqu'ils se sont frottés à l'enseignement : en conséquence, ils l'ont mal reçu, ou mal compris. Combien d'entre eux n'avaient-ils pas, tout simplement, besoin d'une approche davantage concrète, moins théorique, finalement moins rébarbative à leurs yeux ? Une fois encore, disant cela, mon intention n'est absolument pas d'adresser quelque critique que ce soit au monde enseignant, mais il nous faut bien constater et admettre certaine réalité, si nous voulons dégager des solutions.



Sans prétendre trouver de solution miracle, capable de porter remède à tous les maux de la terre, nous pouvons et devons mettre en œuvre un ensemble de remèdes, où petites et grandes recettes doivent *in fine* permettre aux uns et aux autres de trouver leur mieux-être, leur développement, leur épanouissement. Dans ce contexte, rendre la confiance aux jeunes, c'est donc aussi, au risque de me répéter, leur (re)donner la culture de l'effort, et notamment par l'exemple.

Ce disant, je mets précisément le doigt sur un des problèmes dont a souffert la valorisation de l'enseignement technique, lorsque se sont perdus des emplois dans des secteurs donnés. Un père de famille, brutalement licencié à 40 ou 45 ans, aura forcément quelque réticence à voir son fils ou sa fille s'engager dans la même filière que lui ! Et lorsque nous nous réveillons au lendemain de ces jours sombres, convenons qu'il reste bien difficile de convaincre les jeunes que telle filière, précisément, est redevenue porteuse d'avenir et d'emploi.

Entre-temps, notre 1<sup>er</sup> degré a en quelque sorte été neutralisé, de façon à retarder l'heure des choix. Pour les uns, s'en est malheureusement trouvée grandement amoindrie la prise de conscience qu'il existait différentes voies pour apprendre et se réorienter au besoin, et pas seulement celle de l'enseignement général. Pour les

autres, de report en report, ce fameux “ choix ” s’en est finalement trouvé perverti, pour ne plus ressembler, au bout d’une trop longue attente et d’une série d’échecs, qu’à un choix par relégation. Le phénomène perdure, bien entendu, et c’est un constat que je fais avec beaucoup d’autres, même si nous ne sommes pas, hélas, toujours entendus.

Ce que je viens de développer avec vous, c’est en quelque sorte le constat que nous pouvons faire entre nous, je dirais presque, “ entre spécialistes ”. Car encore devons-nous apprendre à ne point trop nous plaindre, si nous voulons communiquer nos mérites au plus grand nombre. Dans cette optique, nous avons à dire et répéter la haute valeur de l’enseignement technique, tout simplement, et à apporter les preuves de ce que nous avançons en termes d’accès à l’emploi et de débouchés. Aussi suis-je très heureux que ce dernier aspect ait été relevé avec insistance, aussi bien par Monsieur le Ministre qu’au gré des diverses interventions.

**M. Ivan FAGNANT, Directeur général honoraire, Enseignement de la Province de Liège, Vice-Président, Fondation Jean Boets asbl**

Merci Monsieur le Député provincial - Président. Nous allons maintenant passer à une deuxième salve de questions et réactions.

**Mme Catherine DIAZ, Gestion des Subsidés, Technifutur**

Je souhaiterais rebondir sur ce problème de sensibilisation du grand public aux métiers techniques et scientifiques, pour dire qu’à Technifutur, nous avons déjà pris des mesures en ce sens, en développant “ Technikid’s ”. Concrètement, deux fois par semaine, nous invitons des enfants de 6<sup>ème</sup> année primaire à venir passer la journée chez nous, dans un

environnement propice à la découverte des métiers. Ainsi ont-ils l’occasion de voir de près un atelier et peuvent-ils se rendre compte, en effet, que ce n’est nullement un endroit sale. Après avoir appréhendé toute la beauté de ces métiers techniques et scientifiques, ils repartent en ayant compris que les personnes douées techniquement ont en quelque sorte de l’or dans les mains.



Comme cela a été dit, encore faut-il que l'information passe auprès des parents. C'est pourquoi, avec la collaboration des écoles prêtes à les concerner, "Technikid's" s'adresse également aux parents des enfants qui participent à nos visites. Soucieux de l'orientation scolaire et professionnelle de leurs enfants, ils peuvent, le cas échéant, rencontrer différents acteurs du monde de l'entreprise et de la formation, disponibles pour répondre à leurs questions. Je pense que cette stratégie est de nature à leur faire prendre conscience du bien-fondé et des qualités de l'enseignement technique et professionnel.

**M. Mario DETHIER, Directeur,  
Ecole Polytechnique de Verviers**

Bonjour, Monsieur le Ministre. Je me réjouis tout particulièrement du soutien que vous apportez ici à l'enseignement technique et professionnel.

En tant que Directeur de l'Ecole Polytechnique de Verviers, je souhaiterais également témoigner de l'importance de l'union de tous les acteurs (politiques, économiques, enseignants) pour

effectivement inciter les jeunes à entrer dans les filières techniques et professionnelles. En 2000-2001, année où une remarquable campagne a été menée en ce sens, nous avons vu le nombre des élèves augmenter de 20 %. C'est dire que ce type d'opération porte ses fruits et que, si vous pouviez prendre l'initiative d'une nouvelle action de ce genre, nous en serions tous extrêmement heureux.

Le deuxième élément que je voudrais évoquer devant vous est celui du 2<sup>ème</sup> degré technique. De-ci de-là, j'entends de plus en plus fréquemment évoquer l'éventualité d'un 2<sup>ème</sup> degré commun, y compris par de hauts responsables, et notamment par Madame la Ministre-Présidente Marie Arena, à la faveur d'une émission télévisée. Cela aurait non seulement pour conséquence de retarder l'apprentissage précoce des métiers, mais pourrait également porter plus largement — et sévèrement — atteinte à l'enseignement secondaire technique et professionnel. Nous sommes encore nombreux à penser qu'il ne faut surtout pas faire cela. C'est donc un appel que je vous lance.



**M. Robert MOOR, Inspecteur pédagogique, Enseignement de la Ville de Liège**

Vous avez exprimé votre soutien à l'enseignement, et je vous en remercie.

Aussi voudrais-je relever cette problématique typiquement belge et institutionnelle qu'est la dualité entre Régions Wallonne et Bruxelloise, d'une part, et Communauté Française de Belgique, d'autre part. Pour dire les choses crûment, nous

enseignants, sortons d'une quinzaine d'années de misère ; les choses se sont quelque peu améliorées, mais il n'empêche que nous avons été sévèrement étranglés. Toujours est-il que notre enseignement, sous tutelle de la Communauté Française de Belgique, reste un enseignement en quelque sorte cadenassé dans un budget limité.

Par ailleurs, la Région Wallonne, détentrice de moyens complémentaires, a développé d'importantes politiques en matière de formation. Je pense qu'il y a dans ce dispositif une certaine incohérence, du fait qu'on met en rivalité ce qui devrait être complémentaire. Sans doute, les acteurs et responsables de l'enseignement de promotion sociale ne sont pas forcément heureux d'avoir vu apparaître un grand nombre d'asbl et d'"opérateurs de formation", comme on dit maintenant, pour finalement concurrencer l'enseignement. Je crois qu'il y a eu et que subsistent des déperditions.

Ne serait-il pas temps, Monsieur le Ministre, de dépasser cette situation ? A cette fin, peut-être devrions-nous aller jusqu'à revoir notre dispositif institutionnel ? Avec une Communauté Française bloquée dans son financement, je ne suis effectivement pas sûr que nous réussissions pleinement à trouver cette coopération améliorée entre Région et Communauté. Telle est la question que je me permets de vous soumettre. Je vous remercie.

**M. Ivan FAGNANT, Directeur général honoraire, Enseignement de la Province de Liège, Vice-Président, Fondation Jean Boets asbl**

Monsieur le Ministre, vous constatez que les responsables pédagogiques présents dans la salle n'hésitent pas à vous interpeller sur leur matière de prédilection.



## **M. Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur**

Un mot d'abord, par rapport à l'intervention de Madame Diaz, pour souligner qu'en matière de promotion des métiers, toutes les initiatives, je dis bien toutes, sont importantes. Je pense en effet qu'existe une rupture — paradoxale dans un monde surinformé — entre le monde du travail dans l'entreprise, et le monde hors de l'entreprise. Subsiste une méconnaissance profonde de la réalité du travail, et particulièrement de certains métiers. Je crois donc qu'il faut briser les barrières et jeter des ponts, plutôt que de construire des murs, pour que les jeunes comprennent le monde dans lequel ils vont devoir évoluer une fois adultes, pour qu'ils saisissent que le travail, oui, ça a du sens et c'est une réalité concrète qui peut être épanouissante.

Bien sûr, il existe des métiers lourds et pénibles. Aujourd'hui, on se souvient des années glorieuses de la Wallonie ; ces années-là ont pourtant vu des mineurs travailler dans des conditions extrêmement pénibles. Si l'on parle de cette époque avec une certaine nostalgie, c'est aussi parce que tout cela générerait une grande solidarité du monde du travail. Encore faut-il ne pas oublier que la silicose n'a été reconnue qu'une fois le dernier charbonnage fermé ; c'est dire toute l'injustice des conditions d'alors.

Aujourd'hui, nous n'en sommes plus là, et je pense qu'il faut donc montrer ces nouveaux métiers techniques et scientifiques, qui sont souvent des métiers de haute technicité, et qui permettent un épanouissement professionnel et personnel. On a également cité d'autres opérations : je crois vraiment qu'il faut les diversifier et, c'est vrai, les renouveler au besoin. C'est le premier point.

Deuxième point, je suis d'accord sur le fait qu'il faut arrêter de faire de la formation pour la formation. Celle-ci ne doit pas simplement être occupationnelle, et j'ai personnellement demandé que la pertinence des formations soit prise en compte dans le contrat de gestion du Forem. Que l'on me comprenne bien, il n'y a dans mes propos aucune agression à l'égard de ceux qui exercent du mieux qu'ils peuvent leur métier de formateur, mais force est de reconnaître tous ensemble que le système tourne parfois sur lui-même. Un travailleur jeune ou plus âgé ne trouve pas d'emploi après une formation ? Qu'à cela ne tienne, on l'envoie dans une autre ! C'est parfois pertinent, parfois pas. Aussi, je pense qu'à un moment donné, nous devons nous interroger là-dessus.

J'ai relu avec beaucoup d'attention l'intitulé de la manifestation : "*PRIORITE A L'EMPLOI. Trop de chômage, trop d'emplois inoccupés, où est l'erreur ?*" Si ce

n'est pas, à proprement parler, un débat sur l'enseignement, vos réactions prouvent qu'il s'agit d'un débat fondamental pour lui. Tant il est vrai que, pour mener une réflexion valide sur l'emploi, on doit s'interroger sur l'enseignement : sur ses réseaux, son financement, sa finalité.

N'étant pas pédagogue, et n'ayant aucune responsabilité en cette matière, vous comprendrez que je ne veuille pas m'engager sur la question sans faire preuve d'humilité. J'ai, bien entendu, des convictions personnelles, et sans doute mériteraient-elles d'être validées, au travers d'une discussion plus large, dans un contexte étendu avec divers responsables. D'autant que les interrogations à propos de l'enseignement peuvent être de toute nature. A-t-on bien fait, diront certains, de lancer l'enseignement rénové ? Avions-nous les moyens financiers de le faire ? Les idées, même bonnes, peuvent-elles toujours et doivent-elles toujours être appliquées ? Je ne suis pas sûr d'être présentement qualifié pour répondre à ce genre de questions et je préfère donc m'abstenir.

En revanche, je note que Monsieur Moor a tout à fait raison de dire, avec d'autres, qu'il faut favoriser l'enseignement et son caractère émancipateur. A partir de là, c'est vrai que vous êtes en droit de constater certains déséquilibres ou carences. Sans qu'il soit besoin de mettre en balance le budget de la Communauté Française avec le budget de la Région Wallonne, vous avez raison de noter que la Région a investi dans la formation.

Sans doute une meilleure adéquation et une meilleure utilisation des moyens existants peuvent-elles être recherchées avec la Communauté Française. Vous constaterez que c'est d'ailleurs une des raisons qui ont conduit le Parti Socialiste et son Président à demander que ce soit la même personne qui s'occupe, et de l'enseignement en Communauté Française de Belgique, et de la formation professionnelle en Région Wallonne. Bien que la perfection ne soit pas de ce monde, nous devons essayer de voir comment, demain, nous pouvons encore améliorer cela.

S'il faut tout faire pour essayer d'accrocher nos jeunes afin qu'ils reçoivent une formation professionnelle, c'est vrai que tous les adolescents ne se développent pas à l'identique. Certains poussent comme des asperges dès le plus jeune âge, tandis que d'autres grandissent à un âge plus avancé. Ça prouve que nous sommes tous différents. Pareillement, certains ont une aptitude à évoluer rapidement vers l'abstraction, d'autres veulent se confronter à des choses concrètes. S'il nous est interdit de rêver à un enseignement sur mesure, je pense qu'il faut maintenir un enseignement qui réponde à différentes formes d'intelligence et d'apprentissage.

Dès lors, devons-nous ou non constituer, comme certains le veulent, un 2<sup>ème</sup> degré commun ? De nouveau, je pense qu'il faut essayer d'être pragmatique, en ne perdant jamais de vue la finalité supérieure de l'enseignement, à savoir : former des êtres qui soient les plus autonomes et épanouis possibles au sortir de l'école.

Lorsqu'on a cette vocation, on doit pouvoir permettre aux jeunes de s'insérer dans le monde du travail avec un maximum de chances, ce qui ne veut pas dire que je sois favorable à des techniques utilisatrices, où l'on forme des jeunes exclusivement dédiés à une machine. Ça peut parfois arriver dans certains systèmes de formation, mais je constate que les entreprises elles-mêmes, qui connaissent toute l'importance des évolutions technologiques, ne souhaitent pas cela. Au sein des fédérations patronales, nombre de personnes responsables n'y sont pas favorables.

Fondamentalement, nous devons donc réussir à susciter des vocations, et faire en sorte que les jeunes arrivant au terme de l'enseignement secondaire aient un bagage suffisant pour affronter les domaines techniques et scientifiques. Trop souvent encore, j'ai le sentiment que certains jeunes se tournent vers la psychologie, la sociologie, les sciences humaines, parce qu'un bagage scientifique insuffisant les empêche d'opter pour les mathématiques, la physique, la chimie, qui,

malgré leur apparence plus austère, sont des disciplines passionnantes et amusantes. J'ai quant à moi fait des " Latin-Maths ", comme on disait alors, avant de m'engager dans le Droit ; cette formation initiale m'a beaucoup appris pour la suite. Les mauvaises langues diront peut-être que je suis un piètre mathématicien, et un mauvais juriste... mais je ne les laisserai jamais dire que c'est pour cela que j'ai fait de la politique !



**M. Ivan FAGNANT, Directeur général honoraire, Enseignement de la Province de Liège, Vice-Président, Fondation Jean Boets asbl**

Merci, Monsieur le Ministre. Nous allons encore prendre une dernière volée de questions et commentaires.



**M. Didier BRISSA, Commission des Travailleurs Sans Emploi, FGTB Liège-Huy-Waremme**

Animateur de la Commission des Travailleurs Sans Emploi à la FGTB de Liège, je souhaite attirer votre attention sur trois aspects.

Premièrement, je vous invite à la plus extrême vigilance quant aux mesures ciblées et prises pour une tranche d'âge, car elles entraînent souvent un

“ effet rebond ”, qui conduit à défavoriser les autres catégories d'âge. Je crois donc qu'il vaut toujours mieux mener une politique de l'emploi sur l'ensemble des demandeurs.

Deuxième aspect, je plaide pour que des négociations soient ouvertes par la Région avec l'Etat fédéral quant à l'accès des demandeurs d'emploi à l'enseignement de plein exercice. Je considère que cet accès est trop strict à l'heure actuelle : on ne peut tout simplement pas cumuler les deux, excepté pour une liste très fermée. Or, parmi les demandeurs d'emploi plus âgés, certains ont acquis leurs compétences il y a déjà un certain temps. Une validation de ces compétences (je pense à des compétences acquises en entreprise, qui seraient complétées par une formation ou par un accès au plein exercice) permettrait certainement de faciliter un retour à l'emploi. D'autant qu'à cet égard, on peut facilement imaginer de belles complémentarités entre le circuit de l'enseignement et le Forem, et encore d'autres opérateurs de formation. En effet, on connaît aujourd'hui un certain nombre de formations où, pour douze places disponibles, se présentent une centaine de demandeurs. Dès lors, lorsque j'entends parler de places vides dans l'enseignement, je me dis qu'en certains cas, elles pourraient aussi être occupées par des adultes.

Toujours en ce sens, n'y a-t-il pas également une réflexion à mener sur les questions de monitoring et de tutorat, et pas seulement en entreprise ? Pourquoi ne pas imaginer que la Région puisse financer des personnes venant des milieux professionnels pour renforcer l'encadrement dans les écoles ? J'entends par là des formateurs qui ne seraient pas enseignants, qui n'auraient pas un poste principal, mais qui accompagneraient les enseignants dans les formations professionnelles,



avec un savoir-faire. Pensons au fait que beaucoup d'employeurs se plaignent que les jeunes arrivant sur le marché de l'emploi ont le savoir théorique, sans le savoir-faire. Et, en effet, n'est-ce pas souvent quelque chose qui doit se transmettre " d'homme à homme " ? Avant, lorsqu'on entraînait un jeune garçon à l'usine, la première chose qu'on y faisait était de confectionner soi-même ses propres outils. Et bien, ce qui était vrai pour ces savoir-faire plus anciens l'est parfois tout autant pour les savoir-faire technologiques d'aujourd'hui.

J'en arrive tout naturellement à mon troisième point, qui concerne aussi cette question de tronc commun au 2<sup>ème</sup> degré. N'est-il pas plutôt temps de renverser cette idée, en associant la pratique à la théorie beaucoup plus tôt ? Concrètement, il s'agirait de permettre la découverte et l'apprentissage des savoirs techniques bien plus jeune, et jusqu'à un certain âge, sans se limiter comme maintenant aux savoirs et apprentissages classiques.

**M. Jean-Marc MESSOTEN, Technicien aéronautique, Techspace Aero, Délégué syndical, Centrale Nationale des Employés**

En tant que technicien à Techspace Aero depuis 27 ans et délégué syndical, j'ai trois courtes questions à poser. Premièrement, est-il normal que, dans des entreprises de taille relativement importante, où il y a du travail et de l'emploi en perspective, et bien que la moyenne d'âge des travailleurs (employés et ouvriers confondus) ait atteint un certain seuil, on continue manifestement de " jouer ", si vous me passez l'expression, avec les contrats des jeunes, en les maintenant dans des formules de type CPE, CDD, ou autres ? N'est-ce pas une manière de prendre en otage toute une génération, lorsqu'on sait que ce genre d'emplois précaires ne permettent pas, par exemple, de contracter sereinement un simple prêt bancaire et, plus largement, d'envisager positivement l'avenir ?

Deuxièmement, le fait que la Région Wallonne soit actionnaire de Techspace Aero à près de 30 % ne risque-t-il pas de fausser le jeu des réactions politiques ? En clair, en période électorale, nous avons parfois l'impression d'être particulièrement bien en vue auprès des



responsables politiques ; tout à coup, à la faveur d'actions sur le terrain, nous ne les voyons plus guère. Alors, de deux choses l'une : ou bien on estime tout simplement ne plus devoir s'informer sur le secteur, ou bien on préfère rencontrer d'autres instances en haut lieu. Très concrètement, au moment où une entreprise comme Techspace Aero s'apprête à créer de l'emploi pour 120 personnes, sur 10.000 m<sup>2</sup>, avec des partenaires américains, nous souhaiterions vraiment que des responsables politiques puissent descendre sur le terrain pour nous rencontrer.

Enfin, troisième et dernière réaction. Nous avons aujourd'hui beaucoup parlé d'emploi, non sans regretter la désaffection des jeunes pour les filières techniques. Je m'étonne donc que nous n'ayons pas encore parlé de la menace que représentent les pays émergents pour tous les travailleurs de ces filières et secteurs. Malgré notre expérience et savoir-faire, nous autres, techniciens, sommes désormais mis en concurrence avec les travailleurs de pays comme la Pologne ou la Tchéquie et, à terme et de façon plus alarmante encore, avec les travailleurs asiatiques ou indiens. Je suis convaincu que les jeunes n'y sont pas insensibles et ont très bien compris les menaces de délocalisation et autres qui pèsent sur ces secteurs.

**M. Etienne FIEVEZ, Directeur, Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme**

Je souhaite revenir sur l'intervention de Monsieur l'Inspecteur Moor, concernant la concurrence pouvant exister entre organismes de formation (relevant de la Région Wallonne) et l'Enseignement de Promotion Sociale (relevant de la Communauté Française). Que tous ces opérateurs, entre eux, soient traités de façon sensiblement différente me paraît relativement légitime. Par contre, je ne m'explique pas que les demandeurs d'emploi ne jouissent pas, eux, des mêmes avantages selon qu'ils choisissent une voie ou l'autre. Comment concevez-vous que les demandeurs d'emploi qui sont en Promotion Sociale ne bénéficient pas des contrats F70bis et de l'euro de l'heure, accordés à ceux qui se tournent vers les opérateurs de formation ? Les premiers n'en ont-ils pas autant besoin que les seconds ? Je vous remercie.



**M. Ivan FAGNANT, Directeur général honoraire, Enseignement de la Province de Liège, Vice-Président, Fondation Jean Boets asbl**

Monsieur le Ministre, voici un panel de questions où il est moins question d'école et plus d'emploi. Les deux premières réactions pourraient difficilement cadrer davantage avec l'intitulé du jour.

**M. Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Commerce extérieur**

En effet, mais nous venons de voir combien l'école et l'emploi sont intimement liés ; aussi commencerai-je par la dernière question.

Je pense effectivement que subsiste un certain nombre de discriminations, en fonction des secteurs et des types de formation. Non sans raisons expliquant cet état de fait, d'ailleurs. Je crois par exemple utile de rappeler qu'on a souvent commencé par donner une dérogation pour un premier secteur, puis pour un deuxième, et ainsi de suite. Qui connaît les processus de création des normes sait qu'il suffit parfois qu'un fonds sectoriel intervienne dans le cadre d'une négociation, pour qu'on autorise une mesure pour les travailleurs concernés. Un jour, la norme est de bonne foi étendue, sans qu'on puisse nécessairement prévoir, au moment même, certains déséquilibres qu'elle peut entraîner. A un moment donné, il faut alors avoir la capacité de mettre les choses à plat, pour remettre en quelque sorte tout le monde dans le même bain et éviter des discriminations qui, répétons-le, n'ont pas été voulues comme telles. Je pense donc qu'il va effectivement falloir remettre tous les secteurs et tous les types de formations à niveaux, sans méconnaître le fait qu'en l'occurrence, nous n'avons pas simplement affaire à des mécanismes fédéraux homogènes et relativement faciles à adapter. Ici, les divers mécanismes en jeu reposent à la fois sur les niveaux fédéral, régional et communautaire. Force est de reconnaître que notre modèle institutionnel n'est pas toujours idéal pour simplifier les choses, mais c'est celui que nous nous sommes choisi pour toutes les raisons que nous connaissons, et il faut vivre avec. Toujours est-il que je suis tout à fait preneur pour mettre ce débat à l'ordre du jour.

Je souscris également au fait qu'il faille clarifier l'accès des chômeurs au plein exercice. Sur toutes ces questions, il faut évidemment que nous soyons guidés par cet objectif, qui est de permettre à tous les demandeurs d'emplois de jouir de droits identiques, en équilibrant les systèmes existants.

J'en arrive tout naturellement aux politiques de l'emploi menées par catégories, et notamment par tranches d'âges, mais je souhaite auparavant insister sur un point. Nous devons tout faire pour éviter aux jeunes qu'ils ne soient tentés d'aborder

l'enseignement comme on fait du shopping. J'entends par là : sortir du milieu scolaire pour rentrer dans le milieu du travail, puis, au premier licenciement, rentrer à nouveau dans le milieu scolaire, cette fois avec les avantages liés au milieu du travail. Je pense qu'en termes d'éducation, nous devons tous être très attentifs, pour faire en sorte que les jeunes qui sont dans un cursus scolaire y restent, et ne soient pas tentés, ni conseillés, pour des motifs purement économiques, d'en sortir pour y revenir.

Cela étant précisé, vous avez raison de relever que des effets pervers peuvent naître de mesures prises par catégories, et je ne nierai pas que nous ayons à connaître et à résoudre des effets indésirables de toute nature. Ainsi en allait-il de ces fameux deux ans de chômage à atteindre, pour permettre l'accès à certaines diminutions de cotisations sociales ! Idem pour les six mois de délai nécessaires à l'activation des allocations d'attente des jeunes ! Aujourd'hui, l'allocation d'attente peut déjà être activée dès le premier jour. Ce que nous souhaiterions à terme, c'est qu'elle puisse être activée pour l'ensemble de la période, et pas pour une période limitée, comme c'est le cas actuellement. Toutefois, vous me permettrez aussi d'insister sur le fait que nous constatons bel et bien, aujourd'hui, en Wallonie, un important problème de chômage des jeunes. Et il convient de le régler, en effet, sans créer de concurrence avec les autres catégories d'âge, tant il est vrai qu'il n'y a pas de " bons " ou de " mauvais " demandeurs d'emploi, et que nous devons essayer de résoudre le chômage dans son ensemble.

Enfin, il faut améliorer le tutorat. Dans le même temps, je constate que, pour beaucoup de travailleurs plus âgés, quitter leur emploi du jour au lendemain est souvent vécu comme un drame. Certains d'entre eux étaient totalement dévoués à leur activité professionnelle et puis, subitement, plus rien. Nombre de ces travailleurs seraient très heureux de transmettre leur savoir. Il n'est pas trop fort de dire que l'absence de cette opportunité relève du gâchis collectif. Qui plus est, dans certaines entreprises, avec le travailleur qui s'en va, c'est la machine elle-même qui s'arrête, faute de relève apte à la faire fonctionner. C'est un problème majeur. Il en va non seulement de la préservation de la qualité de notre main-d'œuvre, mais aussi de la sauvegarde de nos outils industriels.

Au vu des réactions exprimées aujourd'hui dans cette salle, vous êtes manifestement nombreux à penser qu'il faudrait rendre accessible, de plus en plus tôt, à certains jeunes, des formations pratiques et une pratique professionnelle. Sans rouvrir le débat déjà évoqué sur les troncs communs, je suis en tout cas enclin à admettre que, oui, il existe des jeunes qui ont une intelligence manuelle et que, oui, il convient de la favoriser et de la valoriser par la pratique.

Alors, on a également parlé de Techspace Aero. C'est une très belle société, effectivement, qui a augmenté ses effectifs et qui a encore de très belles possibilités de développement. Vous avez abordé un sujet particulier, celui de l'emploi précaire. Alors, c'est vrai que je n'ai pas été me promener dans l'usine, mais sachez que j'en ai parlé, très récemment encore, avec les permanents syndicaux. Je pourrais en parler longuement, mais je ne crois pas que tout le monde, ici, y soit prioritairement intéressé. Dans le même temps, c'est vrai qu'il faut oser regarder les choses en face et s'interroger. Voilà une société qui a un savoir-faire extraordinaire, et qui pourrait certainement encore s'étendre et générer davantage d'emplois. En l'occurrence, une entreprise de ce type est très difficilement délocalisable, et notamment de par la qualité des travailleurs dont vous faites partie. Pour reprendre les pays que vous citiez, il faut savoir que la Tchéquie et la Pologne, précisément, connaissent des pénuries dans les qualifications qui sont les vôtres. Donc, même si tel était le vœu d'entreprises de ce type, ces pays ne pourraient pas, actuellement, les accueillir. A partir de là, je crois qu'une réflexion peut conjointement être menée par les milieux syndicaux, patronaux et politiques, pour savoir comment il est possible de générer de l'emploi au départ de cette importante croissance, réelle et potentielle, du secteur. Dans cette perspective, il va de soi que pourrait également se négocier la conversion de l'emploi intérimaire en contrats plus stables. Ce disant, je ne voudrais pas passer pour un provocateur. Bien au contraire, je crois sincèrement et profondément aux vertus du dialogue social, où l'on se dit parfois des choses très désagréables, mais où on parvient *in fine* à trouver, et à tenir, un accord. Je suis convaincu que le dialogue social — et peut-être n'en avons-nous pas suffisamment parlé aujourd'hui — est véritablement un facteur de croissance de nos entreprises. J'y crois profondément, dès lors qu'il permet de résoudre un certain nombre de conflits dans l'entreprise par le dialogue plutôt que par l'affrontement. D'aucuns me répondront qu'on ne résout pas tout par le dialogue, et qu'il est parfois légitime qu'un rapport de force s'installe. Toujours est-il que, globalement, on doit pouvoir conclure un pacte pour l'emploi et la croissance. Votre entreprise est certainement un des beaux cas où pourrait se négocier un tel pacte.

**M. Ivan FAGNANT, Directeur général honoraire, Enseignement de la Province de Liège, Vice-Président, Fondation Jean Boets asbl**

Merci, Monsieur le Ministre, il me reste à tirer quelques conclusions de cette journée.

Tout d'abord, je voudrais réitérer mes remerciements à Messieurs Jean-Claude Marcourt et André Gilles pour leur disponibilité. La première personne à être intervenue lors du débat avait beaucoup insisté pour prendre la parole en premier, arguant que les politiciens sont des gens pressés. Je constate que vous êtes là et que vous êtes restés disponibles jusqu'au bout. Je tiens aussi à les remercier pour leur franchise, aussi bien à la faveur de leurs exposés respectifs, que lors des réponses aux questions et commentaires recueillis.

Cette conférence-débat est la première d'un cycle de manifestations sur l'emploi, initié par la Fondation Jean Boets. Après avoir entendu les responsables politiques s'exprimer sur le sujet, l'idée est que nous puissions partager la vision et les propositions syndicales. "*La Wallonie a besoin de personnel qualifié. Quelle place pour l'enseignement technique et la formation professionnelle ?*", tel sera l'intitulé de la conférence-débat prévue avec les syndicats CSC et FGTB. Elle se déroulera le 25 mai prochain à l'Ecole Hazinelle de l'Enseignement de la Ville de Liège, que nous remercions déjà pour leur accueil. Ultérieurement, nous espérons pouvoir organiser une manifestation autour des thèmes de l'emploi, du développement économique et de la formation professionnelle, en partenariat avec le monde patronal. Ce faisant, nous escomptons donner à chacun l'occasion de s'exprimer.

Je remarque d'ailleurs qu'aujourd'hui même, les représentations des deux grandes organisations syndicales étaient très importantes. J'ai reconnu, dans la salle, diverses personnalités de la CSC, comme de la FGTB, de même que leurs homologues de la CGSP-Enseignement, que nous savons désireuse de suivre attentivement ce cycle de conférences et débats.

Cela étant précisé, nous sommes ici en province de Liège, qui détient une tradition industrielle importante. Rappelons que le sillon Meuse-Vesdre est quand même un des premiers et grands bastions du développement industriel. Aussi est-il normal que s'y soit développée cette "culture technique", que Monsieur Gilles a citée tout à l'heure à plusieurs reprises. Ce concept de "culture technique" est en quelque sorte une création de feu Jean Boets, ce grand Directeur général de l'Enseignement de la Province de Liège, dont notre association porte le nom et à qui nous dédions nos activités. Dès les années 50, Jean Boets développait l'idée des "humanités techniques", que nous traduisons aujourd'hui par "culture technique".

Pourquoi "culture technique" ? Parce que nous avons toujours estimé que la force de ce sillon Meuse-Vesdre et de cette région est l'expérience, non pas uniquement au sens de cette précieuse expérience pratique, ou technique, qu'on se transmet de personnes à personnes, mais aussi au sens même de culture, dans son acception large, qui caractérise une aptitude particulière à créer, à faire fonctionner des choses.

En 1973, en tant que Directeur de l'Institut de Promotion Sociale de Herstal, j'ai eu l'occasion de visiter, avec mes collaborateurs, une grosse partie de la FN Herstal. Nous étions reçus par la direction générale, sur un site où travaillaient à l'époque dix mille personnes. Lors de cette visite, on nous a présenté un monsieur qui était "Ingénieur d'Entreprise". Qu'est-ce que ça veut dire ? Tout simplement que ce monsieur qui avait fait son école technique à Herstal, avant de poursuivre et d'entrer à la Fabrique Nationale, avait inventé et construit une machine et avait obtenu de l'usine ce titre d'"Ingénieur d'Entreprise". Je dirais que ce qu'évoque immanquablement cette histoire, c'est que nous retrouvons dans ce vocable "entreprise" tout le sens d'"entreprendre". Et c'est bien ce genre d'esprit d'entreprise, qui fait aussi partie de ce que nous appelons la " culture technique ".

Aussi sommes-nous particulièrement heureux de vous avoir accueillis, Monsieur le Ministre et Monsieur le Député provincial - Président, devant un auditoire aussi important. Qui plus est, de qualité et éclectique, puisqu'aux côtés des réactions venues du monde de l'enseignement, nous en avons recueilli d'autres, émanant notamment du monde de l'entreprise. Je suis convaincu que c'est aussi d'un tel échange d'interventions que naît un peu le futur.

Un verre de l'amitié est offert par la Fondation, et pour lequel se sont mobilisés l'Ecole Polytechnique de Seraing et les Instituts Provinciaux d'Enseignement Secondaire de Seraing et de Hesbaye, dont je remercie les directions, respectivement Madame Julia Duchesne et Monsieur Francis Sauvage – Monsieur le Député ayant déjà remercié notre hôte, M. Jean-Pierre Streeel, Directeur de l'EP.

Enfin, me reste à remercier le Comité Provincial de Liège pour la Promotion du Travail, en la personne de son Secrétaire, Monsieur Alain Collard, pour le soutien apporté, une fois encore, à cette manifestation.

Merci à tous et à la prochaine réunion.







Jean-Marie Crémer  
jeteur de ponts

VOUS PRÉSENTE

Sébastien Gérard et Emmanuel Bortolotti  
duettistes de l'acier

**Vous aussi** vous avez du **talent?**

La Région wallonne vous donne  
un coup de pouce pour réaliser  
vos plus belles ambitions.

Surfez sur [talent.wallonie.be](http://talent.wallonie.be)

**LA WALLONIE**  
+ de talents au km<sup>2</sup>



*Créée en 1974, cette A.S.B.L. a pour objectif de contribuer à la promotion de l'économie en y associant la Province de Liège, l'enseignement et les opérateurs de formation.*

*Elle est par vocation l'instrument privilégié pour assurer une liaison souple et efficace entre le monde économique et les opérateurs de formation.*

## 3 pôles d'activités



### Formations

Le CECOTEPE conçoit et organise des formations à destination des entreprises, des enseignants et des demandeurs d'emploi. Ses domaines d'expertise sont notamment la pédagogie, la sécurité, la logistique, la santé, la communication et l'informatique.

Du recyclage ponctuel (quelques jours) à la formation approfondie de longue durée, son expérience vous permet de trouver des solutions adaptées à vos problèmes !



### Recherche appliquée

Le CECOTEPE mène différents types de recherches appliquées en partenariat avec des entreprises. Les domaines de recherche actuellement en cours sont par exemple l'aérospatiale, l'agroalimentaire, les micro-technologies.



### Assistance technique

En Belgique et à l'étranger, le CECOTEPE propose une assistance technique en ingénierie de la formation professionnelle adaptée à vos besoins ! Quels que soient l'importance de votre projet et le domaine de compétence, chaque programme est réalisé par une équipe d'experts disponibles et mobiles.

A.S.B.L. CECOTEPE – Centre de Coopération Technique et pédagogique  
101 rue Cockerill 4100 Seraing  
Tél. et fax : +32 (0)4 3382830 [cecotepe@provincedeliege.be](mailto:cecotepe@provincedeliege.be)

[www.provincedeliege.be/cecotepe](http://www.provincedeliege.be/cecotepe)



**VOTRE ANNONCE SUR CETTE PAGE ?  
C'EST DESORMAIS POSSIBLE**

Il ne vous en coûtera que

100 Euros                    la demi-page

200 Euros                    la page complète

pour une double parution

**Nos brochures sont largement diffusées  
auprès d'un public de décideurs et d'acteurs  
des milieux politiques, socio-économiques et pédagogiques**

**N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER**



**DEPUIS JANVIER 2008**  
**LA FONDATION JEAN BOETS ASBL**  
**EST DEVENUE**  
**L'ASBL LES AMIS DE JEAN BOETS**



**" Rien ne change... sauf le nom ! " \***

**Rue du Commerce, 14**  
**4100 SERAING**  
**Tél. : 04 330 73 47 — 04 330 74 28**  
**Fax : 04 330 74 15**

Editeur responsable :  
Philibert CAYET, Président  
Rue de Montegnée, 144 — 4101 JEMEPPE S/M

*Avec le soutien de la Région Wallonne et de la Province de Liège - ENSEIGNEMENT*

\* En conformité avec la loi du 2 mai 2002 modifiant celle du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, et restreignant l'utilisation du terme "fondation" dans la dénomination des asbl.